

# STOUMONTINFOS

JUIN 2016





Site d'Exception

## Administration communale de Stoumont

Adresse: Route de l'Ambève 41 - 4987 STOUMONT  
 Téléphone: 080/29.26.50 Fax: 080/29.26.69  
 Site Internet: [www.stoumont.be](http://www.stoumont.be)  
 E-mail: [administration.communale@stoumont.be](mailto:administration.communale@stoumont.be)

### Collège communal

Didier GILKINET <i>Bourgmestre</i>	Moulin du Ruy 87 080/78.51.52	0474/97.82.33	Etat civil - Sécurité - Personnel - Urbanisme - Aménagement du Territoire - Mobilité - Communication. <b>didier.gilkinet@stoumont.be</b>
Philippe GOFFIN <i>1<sup>er</sup> échevin</i>	Rahier 52 080/78.54.56	0472/65.63.01	Travaux - Production et distribution de l'eau - Agriculture - Patrimoine Forestier - Développement Rural - Cimetières. <b>philippe.goffin@stoumont.be</b>
Yvonne PETRE-VANNERUM <i>2<sup>e</sup> échevine</i>	Moulin du Ruy 22 080/78.50.54	0473/58.89.03	Enseignement - Accueil Extra-scolaire - Petite Enfance et Jeunesse - Aînés - Santé - Bibliothèque - Sports et Loisirs - Jumelage - Développement de la nature - Energies et Environnement. <b>yvonne.vannerum@stoumont.be</b>
Marie MONVILLE <i>3<sup>e</sup> échevine</i>	Chauveheid, 33	0497/15.10.82	Finances - Patrimoine - Tourisme - Emploi et Egalité des chances - Affaires économiques - Culture et Vie associative - Cultes. <b>marie.monville@stoumont.be</b>
Albert ANDRE <i>Président CPAS</i>	Route de Spa, 47	0495/11.36.88	CPAS - Echevinats du Logement et des Affaires sociales. <b>albert.andre@stoumont.be</b>

### Conseil communal

Didier GILKINET (VE), <i>Président</i>	Moulin du Ruy 87	080/78.51.52
Dominique GELIN, <i>Directrice générale</i>		080/29.26.60
<b>Membres du Collège communal :</b>		
Philippe GOFFIN (VE)	Rahier 52	080/78.54.56
Yvonne PETRE-VANNERUM (VE)	Moulin du Ruy 22	080/78.50.54
Marie MONVILLE (VE)	Chauveheid 33	0497/15.10.82
Albert ANDRE (VE)	Route de Spa 47	0495/11.36.88
<b>Conseillers communaux:</b>		
José DUPONT (SD)	Rahier 109	0475/36.71.97
Gaëtan DEPIERREUX (SD)	Heilrimont 17	0476/53.02.53
Jacqueline DEWEZ (SD)	Hasoumont 3	0495/79.82.72
Cécile GILLEMAN (SD)	Cheneux 8	0494/46.90.77
Samuel BEAUVOIS (SD)	Xhierfomont 52	0497/76.65.33
Daniel LAMBOTTE (SD)	Chauveheid 87	0495/15.09.64
Marylène LAFFINEUR (VE)	Hasoumont 53	0496/92.23.30
Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61

### Conseil de l'Action Sociale

Albert ANDRE (VE), <i>Président</i>	Route de Spa 47	0495/11.36.88
Valérie SIMON, <i>Directrice générale CPAS</i>		080/29.26.85
<b>Conseillers CPAS:</b>		
Marianne MARTINY (VE)	La Gleize, 54	0472/59.21.84
Bernadette ABRAS (VE)	Roua 10	080/78.51.61
Joëlle MARECHAL (VE)	Rue de l'église, 35	080/78.58.40
Eric DECHAMP (VE)	Rte de l'Ambève, 42	080/75.12.80
Catherine COLINET (SD)	Heilrimont, 9	080/78.63.86
Rik GOYENS (SD)	Neuville 44	086/43.34.01
Jeannine LEFEBVRE (SD)	Meuville, 17	080/78.51.63
Pol PIRON (SD)	Rte de l'Ambève, 47	080/78.60.91
<b>VE: Liste Vivre ensemble</b>		
<b>SD: Liste Stoumont Demain</b>		
<b>NB : E-mail des Conseillers Communaux et CPAS : <a href="mailto:prenom.nom@stoumont.be">prenom.nom@stoumont.be</a></b>		

### Services communaux

	Route de l'Ambève 41			Route de l'Ambève 45
Directrice générale	Dominique GELIN	080/29.26.60	<a href="mailto:dominique.gelin@stoumont.be">dominique.gelin@stoumont.be</a>	<b>Office du Tourisme</b>
Assistant Directrice générale - Informatique	Sébastien PONCIN	080/29.26.65	<a href="mailto:sebastien.poncin@stoumont.be">sebastien.poncin@stoumont.be</a>	
Accueil - Population - Permis de cond.	Colette GOFFIN	080/29.26.50	<a href="mailto:colette.goffin@stoumont.be">colette.goffin@stoumont.be</a>	Carine PLATEUS Tél: 080/29.26.80 Fax : 080/29.26.81 <a href="mailto:office.tourisme@stoumont.be">office.tourisme@stoumont.be</a>
Agent constatateur	Jean-Marc REUL	080/29.26.51 0472/19.13.81	<a href="mailto:jean.marc.reul@stoumont.be">jean.marc.reul@stoumont.be</a>	
Etat civil - Cimetières	Patricia CREMER	080/29.26.52	<a href="mailto:patricia.cremer@stoumont.be">patricia.cremer@stoumont.be</a>	<b>Recette régionale</b>
Casiers judiciaires - Etrangers - Affaires économiques	Anne FASOL	080/29.26.53	<a href="mailto:anne.fasol@stoumont.be">anne.fasol@stoumont.be</a>	
Agent technique Travaux	Alain LAMBERT	080/29.26.54	<a href="mailto:alain.lambert@stoumont.be">alain.lambert@stoumont.be</a>	Jordan Halin  080/29.26.82 <a href="mailto:jordan.halin@stoumont.be">jordan.halin@stoumont.be</a>
Agent technique Travaux	Christian COLLIERNE	080/29.26.55	<a href="mailto:christian.collierne@stoumont.be">christian.collierne@stoumont.be</a>	
Urbanisme	Eliane FONTAINE	080/29.26.56	<a href="mailto:eliane.fontaine@stoumont.be">eliane.fontaine@stoumont.be</a>	<b>Bibliothèque</b>
Urbanisme	Anne-Sophie MOËS	080/29.26.56	<a href="mailto:ann-sophie.moes@stoumont.be">ann-sophie.moes@stoumont.be</a>	
Gestion du personnel	Nicole BONMARIAGE	080/29.26.57	<a href="mailto:nicole.bonmariage@stoumont.be">nicole.bonmariage@stoumont.be</a>	Nicole BONMARIAGE 080/29.26.89 <a href="mailto:bibliotheque@stoumont.be">bibliotheque@stoumont.be</a>
Comptabilité	Nicole MARVILLE	080/29.26.58	<a href="mailto:nicole.marville@stoumont.be">nicole.marville@stoumont.be</a>	
Assistante comptabilité	Patricia CREMER	080/29.26.59	<a href="mailto:patricia.cremer@stoumont.be">patricia.cremer@stoumont.be</a>	<b>Agence Locale Emploi</b>
Patrimoine - Taxes - Assurances	Christine DETAILLE	080/29.26.62	<a href="mailto:christine.detaille@stoumont.be">christine.detaille@stoumont.be</a>	
Ecopasseuse	Martine GROGNARD	080/29.26.63	<a href="mailto:martine.grognard@stoumont.be">martine.grognard@stoumont.be</a>	Catherine MARTIN <a href="mailto:cathlavenne@hotmail.com">cathlavenne@hotmail.com</a>
Accueil Temps Libre	Anne LEJEUNE	080/29.26.66	<a href="mailto:anne.lejeune@stoumont.be">anne.lejeune@stoumont.be</a>	
PCDN	Marie-Françoise PERAT	080/29.26.66	<a href="mailto:marie.francoise.perat@stoumont.be">marie.francoise.perat@stoumont.be</a>	
Communication - Enseignement - Arrêtés de police - Culture	Odile TROCH	080/29.26.67	<a href="mailto:odile.troch@stoumont.be">odile.troch@stoumont.be</a>	

### Service des travaux

Chef des ouvriers	Dominique PIERLOT	0478/24.21.72	Roanne, 25	<a href="mailto:dominique.pierlot@stoumont.be">dominique.pierlot@stoumont.be</a>
Magasinier garage communal	Roger NEMERLIN	080/78.53.67	Borgoumont, 23	<a href="mailto:roger.nemerlin@stoumont.be">roger.nemerlin@stoumont.be</a>
Fossoyeur	Pascal DUMONT	0474/97.82.03	Chauveheid, 52	<a href="mailto:pascal.dumont@stoumont.be">pascal.dumont@stoumont.be</a>

### Centre Public d'Action Sociale (CPAS)

	Route de l'Ambève 45 - Fax 080/29.26.88			Police locale
Directrice générale CPAS	Valérie SIMON	080/29.26.85	<a href="mailto:valerie.simon@stoumont.be">valerie.simon@stoumont.be</a>	Route de l'Ambève 19  Inspecteur principal Pierre VALGE 080/28.19.40 <a href="mailto:infostoumont@stavelotmalmedy.be">infostoumont@stavelotmalmedy.be</a>
Accueil - Administration	Liliane DOYEN	080/29.26.84	<a href="mailto:liliane.doyen@stoumont.be">liliane.doyen@stoumont.be</a>	
Assistante sociale en chef	Ariane BACQUELAINE	080/29.26.87	<a href="mailto:ariane.bacquelaine@stoumont.be">ariane.bacquelaine@stoumont.be</a>	
Assistante sociale	Sarah PASTOR	080/29.26.86	<a href="mailto:sarah.pastor@stoumont.be">sarah.pastor@stoumont.be</a>	
Assistante sociale	Christel HOUBA	080/29.26.83	<a href="mailto:christel.houba@stoumont.be">christel.houba@stoumont.be</a>	
<b>Stoumobile</b>				
Réservation et conditions	0478/48.00.14 ou 080/29.26.87			

## EDITORIAL

Voici quelques jours, l'été s'est installé à notre porte. Cette saison est généralement synonyme de vacances et de moments de détente, avec des journées allongées et un rythme modifié. Nous avons le privilège de vivre dans un cadre exceptionnel. Je vous invite à profiter de ces instants pour le (re)découvrir.

Depuis quelques semaines, nombreux sont ceux qui, parmi vous, ont repris leurs activités de jardinage. Contrairement à d'autres communes de notre Zone de Police, nous n'avons pas souhaité interdire les activités de tontes et/ou d'entretien les dimanches et jours fériés, privilégiant ainsi respect réciproque, courtoisie et relations de bon voisinage. J'encourage et remercie chacune et chacun à poursuivre dans cette voie.

Les mois d'été sont également synonymes de fêtes dans nos villages et hameaux. De nombreux bénévoles consacrent une partie de leur temps libre à préparer au mieux ces moments de rassemblement. Par votre présence et votre participation, vous apporterez soutien et encouragement à toutes ces équipes qui s'investissent dans l'animation de nos villages.

Ceci étant, le 26 mars dernier, c'est sous un beau soleil de printemps que les parents des enfants nés en 2015 ont eu l'opportunité de planter un chêne, dans le cadre de la remise annuelle des primes de naissance.

Le 16 avril, l'opération 'Communes et rivières propres' a connu un franc succès et s'est clôturée par une petite rencontre apéritive à la Maison communale. La participation croissante de jeunes nous réjouit particulièrement ! Je remercie tous ces participants d'un jour mais aussi, toutes celles et ceux qui, tout au long de l'année, participent à l'embellissement de notre environnement !

Certains d'entre vous l'auront également remarqué, tout au long du week-end de l'Ascension, un drapeau arc-en-ciel a flotté sur la façade de la Maison communale. Une façon, pour la troisième année consécutive, pour le Collège de s'associer à l'action du Département des Affaires Sociales de la Province de Liège, initiée dans le cadre de la campagne de lutte contre l'homophobie en Province de Liège.

Par ailleurs, la responsabilité de notre Maison de Police est désormais assurée par l'inspecteur principal Pierre Valge, l'inspecteur Jean-François Nicolet ayant rejoint les services centraux de la Zone, pour toutes les matières liées à la proximité.

Enfin, au moment où paraîtra ce bulletin, une délégation d'une cinquantaine de Stoumontois se sera rendue les 24, 25 et 26 juin à Ervy-Le Chatel, dans le cadre de notre jumelage.

Après le 10<sup>ème</sup> anniversaire fêté en 2015 à Stoumont, gageons que cette rencontre, ouvrant le deuxième chapitre de notre rapprochement, se soit déroulée dans les meilleures conditions !

Je terminerai cet édito en attirant votre attention sur la mise en place entre le 1<sup>er</sup> juillet et le 31 août, de nombreuses « zones 30 » sur le territoire communal. En cette période de vacances, je vous remercie pour votre vigilance accrue, à l'approche de ces zones et lors de la traversée de nos villages et hameaux en général.

Je vous souhaite un très bel été !

Didier Gilkinet  
Votre Bourgmestre

EDITEUR RESPONSABLE  
Didier Gilkinet

COMMUNICATION  
Odile Troch



### CONSEIL COMMUNAL DU 4 FÉVRIER 2016

Le Conseil décide, à l'unanimité, vu la directive 2014/24/UE sur la passation de marchés publics renforçant à tous les niveaux de pouvoir, l'arsenal législatif et réglementaire contre le dumping social, de s'engager dans le cadre de ses marchés publics, à accorder une attention particulière au respect des critères environnementaux, sociaux et éthiques.

Il décide, par 7 voix pour et 6 contre, vu le décret du 17 décembre 2015 du Gouvernement wallon, de déléguer au Collège communal le choix du mode de passation et de fixation des conditions des marchés publics et des concessions de travaux et de services :

- ▶ pour les dépenses relevant du budget ordinaire ;
- ▶ pour les dépenses relevant du budget extraordinaire lorsque la valeur du marché ou de la concession est inférieure à 15.000 euros hors T.V.A.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour la conception et la réalisation d'un bâtiment « clé sur porte » destiné aux infrastructures sportives de l'Etoile Forestière Stoumontoise (devis estimatif de 100.000 euros hors TVA).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour la réhabilitation d'un logement de transit à l'ancienne bibliothèque de Chevron (devis estimatif de 64.489 euros hors T.V.A.) et de solliciter une subvention auprès de l'autorité subsidiante.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la Charte de Gouvernance à Multiniveaux en Europe et d'adhérer au réseau international au travers de cet instrument.

Cette charte réaffirme la légitimité des collectivités locales et régionales à participer en tant que partenaires à part entière à l'élaboration des politiques européennes.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement redevance sur les concessions de sépulture pour les exercices 2016 à 2019.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le projet d'acte d'acquisition d'une emprise de superficie de 381 mètres carrés au lieu-dit « sur les fiefs » 2<sup>ème</sup> division La Gleize, pour le prix total de 1.200 euros.

### CONSEIL COMMUNAL DU 3 MARS 2016

Le Conseil communal, considérant son courrier du 22 janvier 2016, décide d'accepter la démission de Monsieur Pascal BEAUPAIN de son mandat de conseiller communal.

Le Conseil, après vérification des pouvoirs, prend acte de la prestation de serment de Madame Bernadette WEYKMANS-ABRAS Bernadette et l'installe dans sa fonction de Conseillère communale.

Il décide, à l'unanimité, d'arrêter le tableau de préséance des Conseillers communaux et de désigner les représentants et délégués communaux aux intercommunales, associations, sociétés et autres.

Il décide, à l'unanimité, d'inscrire un montant de 289.912 euros au budget communal 2016 à titre de dotation prévisionnelle à attribuer à la zone de police.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour l'emprunt destiné au financement des travaux pour :

- ▶ le P.C.D.R. pour un montant de 250.000 euros ;
- ▶ le club de Football de Stoumont pour un montant de 150.000 euros.

Il décide, par 7 voix pour et 5 contre, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la conclusion d'un emprunt de 35.000 euros pour le financement des travaux pour la protection des captages.

Il décide, à l'unanimité, d'octroyer les subventions prévues au budget communal 2016 à destination des associations, asbl, sociétés et comités divers.

Il décide, par 10 voix pour, 1 contre et 1 abstention, d'approuver le compte 2015 de la Fabrique d'église de Stoumont avec une intervention communale de 19.316 euros à l'ordinaire et de 7.314 euros à l'extraordinaire.

Il décide, par 7 voix pour, 5 contre, d'approuver la modification budgétaire 2016/1 de la Fabrique d'église de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour la mission de coordination en matière de sécurité et de santé sur les chantiers temporaires ou mobiles.

Il décide, par 10 voix pour et 2 abstentions, d'approuver le plan d'investissement 2013/2016 en matière de Fonds d'investissement des communes.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour la mission d'auteur de projet - Travaux d'entretien des voiries par enduisage (devis estimatif de 19.200 euros TVAC).

Il décide, par 8 voix pour, 1 contre et 3 abstentions, d'adhérer aux marchés de service passés par le SPW, relatifs aux prélèvements d'échantillons et aux essais de laboratoire pour revêtements hydrocarbonés, en béton de ciment et les matériaux s'y rapportant.

Il décide, à l'unanimité, d'organiser une vente marchande groupée de bois le mardi 22 mars 2016 à Verviers avec les propriétaires des bois domaniaux des cantonnements de Verviers et de Spa.

Il décide, à l'unanimité, d'adhérer à la proposition faite par le cantonnement d'Aywaille du D.N.F. Et d'approuver la convention entre pouvoirs adjudicateurs relative à la réalisation d'un marché conjoint de travaux forestiers.

Il décide, par 7 voix pour et 5 contre, de valider la Stratégie de Développement local, de marquer son accord pour le dépôt de la dite SDL auprès du SPW, de s'engager à soutenir le GAL dans la mise en œuvre des actions, de s'engager à cofinancer, solidairement avec les autres communes du territoire du GAL, la part locale de 10% prévue dans le plan de financement au prorata du nombre d'habitants de la commune, de prendre la décision de principe d'aider le GAL en cas de difficultés de trésorerie et de participer aux structures de pilotage et de gestion du GAL.

### CONSEIL COMMUNAL DU 14 AVRIL 2016

Le Conseil décide, par 8 voix pour et 5 contre, d'approuver la modification budgétaire 2016/1 du budget communal comportant une prévision de 7.187.435,53 euros en recettes et de 5.553.663,64 euros en dépenses, soit un boni de 1.633.771,89 euros au service ordinaire.

Le budget extraordinaire est équilibré à 3.079.080 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'inscrire un montant de 120117 euros à titre de dotation prévisionnelle à attribuer à la zone de secours 5 W.A.L.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le compte de l'exercice 2015

- ▶ de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 4107 euros au service ordinaire ;
- ▶ de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy avec une intervention communale de 10.479 euros au service ordinaire et de 2.125 euros au service extraordinaire ;
- ▶ de la Fabrique d'église de La Gleize avec une intervention communale de 143 euros au service ordinaire ;
- ▶ de la Fabrique d'église de Chevron avec une intervention communale de 5,695 euros au service ordinaire.

Il décide, par 11 voix pour, 1 contre et 1 abstention, d'approuver la fiche technique pour la pose par les services communaux d'une alimentation électrique et d'un tronçon de conduite d'eau pour la station de pompage de Borgoumont.

Le C.H.R. Verviers interviendra à raison de 50% dans le coût des travaux.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour la création d'une voirie forestière et l'amélioration d'un tronçon de chemin vicinal dans le domaine communal de Borgoumont et de solliciter une subvention dans le cadre du PIC 2013/2016 (devis estimatif de 220.330 euros).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier spécial des charges et le mode de passation du marché pour des travaux d'égoûtage et d'aménagements dans le village de Moulin du Ruy et de solliciter une subvention dans le cadre du PIC 2013/2016 (devis estimatif de 125.885 euros hors T.V.A.).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le règlement complémentaire sur la police de la circulation routière sur la nationale 633 établissant une zone 30 à hauteur de l'Ecole Saint Edouard.

Les travaux et les charges incombent au Service Public de Wallonie.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le rapport annuel d'activités 2015 de Commission Locale de Développement Rural.

Il décide, à l'unanimité, de désigner Mr Philippe GOFFIN en tant que représentant communal au Conseil d'administration du Centre culturel de Spa.

Il décide, à l'unanimité, de désigner :

- ▶ 2 fonctionnaires sanctionneurs provinciaux pour la commune de Stoumont pour traiter les infractions administratives classiques ;
- ▶ 1 fonctionnaire sanctionneur provincial pour les amendes administratives en matière d'infractions de voirie

Il décide, à l'unanimité, de solliciter la collaboration d'un agent sanctionneur provincial afin de poursuivre les infractions environnementales telles que prévues par les articles D138 et suivants du Code de l'Environnement.

Il prend acte du rapport détaillé sur l'évolution du projet de l'écopasseuse couvrant l'année 2015.

Il prend acte du rapport d'activités 2015 de la C.C.A.T.M.

Il décide, à l'unanimité, d'autoriser le Collège communal à ester en justice afin de recouvrer les sommes dues par les citoyens en matière de redevances d'eau.

### CONSEIL COMMUNAL DU 19 MAI 2016

Le Conseil décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2015 du C.P.A.S. avec un résultat budgétaire positif de 35.524 euros.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la modification budgétaire 2016/1 du C.P.A.S. Avec un nouveau résultat de 966.630 euros en recettes et en dépenses.

Il décide, par 7 voix pour, 2 contre et 2 abstentions, d'approuver les comptes communaux 2015 avec un résultat budgétaire positif de 1.478.055 euros à l'ordinaire et de 180.646 euros à l'extraordinaire.

Il décide, par 7 voix pour et 4 contre, d'approuver la modification budgétaire 2016/1 avec un nouveau résultat positif de 1.699.493 euros à l'ordinaire et un résultat équilibré à 3.208.485 euros à l'extraordinaire.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la modification budgétaire 2016/2 de la Fabrique d'église de Stoumont.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le compte 2015 de la Fabrique d'église de Lorcé avec une intervention communale de 4.107 euros à l'ordinaire.

Il décide, par 8 voix pour, 2 contre et 1 abstention, dans le cadre du contrat-programme 2018-2022 avec le Centre culturel de Spa, d'accorder une contribution financière annuelle de 10,000 euros et des prestations de services.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'estimation de 26,315 euros hors TVA pour l'acquisition d'une camionnette double cabine.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le cahier des charges et le mode de passation du marché pour l'acquisition d'un nouveau serveur informatique (devis estimatif de 27.225 euros TVAC).

Il décide, à l'unanimité, d'approuver le protocole de collaboration avec le Gouverneur de la Province de Liège en matière d'aide mutuelle à fournir en planification d'urgence et gestion de crise.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver la convention visant à définir les modalités de la participation financière de la commune au service public offert par l'O.N.E. À la population grâce au passage des cars sanitaires.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver les points soumis à l'ordre du jour des assemblées générales des Intercommunales :

- ▶ I.M.I.O. du 2 juin 2016 ;
- ▶ A.I.V.E. du 25 mai 2016 ;
- ▶ AQUALIS du 1er juin 2016.

# ACTUALITES COMMUNALES

## CONSEILS COMMUNAUX

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'inventaire des logements publics réalisé par l'écopasseuse.

Il décide, à l'unanimité, d'approuver l'avenant temporel 2016 à la convention 2011 entre la Région wallonne et la commune de

Stoumont pour l'aménagement visant à renforcer la convivialité au centre de Lorcé dans le cadre du P.C.D.R.

Albert André  
Echevin du Logement et des Affaires Sociales

## TRAVAUX

### DES NOUVELLES DU SERVICE DES TRAVAUX

Que notre commune est belle, surtout quand ses paysages ont repris leurs couleurs printanières.

Si la nature impose naturellement sa beauté, en toute modestie, l'homme essaye d'y apporter une touche personnelle.

C'est le cas aussi chez nous, où Patrick Peerboom tond, taille, sarcle, élague, plante....Du travail d'entretien, bien sûr, mais aussi du travail d'aménagement. Ainsi, je vous invite à vous promener sur les hauteurs de Rahier pour y admirer le début d'une belle charmille.



Au garage communal, une plantation de pommiers et de poiriers en espalier fera le bonheur des abeilles et procurera, on l'espère, un dessert au personnel communal, tout en cachant le mur en béton.

Dans nos bois aussi, on a planté. Plus de 16 000 plants, des conifères en majorité cette année. Benoit, Fabien, Léonard, Julien, Patrick et Jean-Yves s'y sont appliqués en ce printemps tardif.

A Moulin du Ruy, de beaux aménagements à la mare pédagogique (merci à Grégory et Jean-Yves) devraient ravir enfants et enseignants



Pour ce qui est des cimetières, Pascal Dumont, notre fossoyeur, me demande de vous avertir. Nous sommes maintenant "commune sans pesticide". Difficile, dès lors, de garder les allées sans la moindre plante adventice. Il compte sur votre compréhension et même sur votre collaboration en surveillant vos concessions et leurs abords. Nous connaissons tous la fierté que met Pascal à garder des cimetières bien entretenus, nous réfléchissons ensemble à des solutions. D'autres méthodes de désherbage, sans doute, mais aussi des plantations : on parle maintenant de végétalisation des cimetières. A suivre donc...

Outre les travaux d'entretien qui, comme je vous le rappelle souvent dans ce bulletin, sont primordiaux, différents travaux et aménagements ont été réalisés par nos services ou par des entreprises.

Ainsi, pour la voirie, deux tronçons importants, Cheneux/poteau de Froidville et Lorcé/autoroute ont bénéficié d'un sérieux entretien. Une méthode qui n'était plus utilisée depuis des décennies et qui, pourtant, avait fait ses preuves. Il s'agit d'un double enduisage "bitume/grenailles". En principe, sur ces tronçons, on est maintenant tranquille pour 15 à 20 ans. Dans ce même dossier il faut aussi mentionner, à La Gleize, l'aménagement bien nécessaire du chemin "Jacquet" et du "raccourci". Le coût est de près de 200.000€, mais heureusement subsidié pour un montant de 115.000€.



La commune est grande, la voirie communale, qui compte officiellement quelques 500 kms, demande des investissements importants. Dès lors, le Conseil communal, sur proposition du Collège, a approuvé la réfection de différentes voiries pour un budget global de 600.000€, subsidié à 50 % par la Région.

A Rahier le mur d'enceinte du cimetière a dû être restauré. Il était temps. Beaucoup d'imprévus, mais au final un beau travail. Un dossier monté par la fabrique d'église (article de Pol Grosjean ci-après) et la commune. Coût : 174.000 € subsidié à 60% par la Région.



La Chapelle Sainte-Anne, à Froidcour, a également fait l'objet d'une restauration, bien nécessaire après l'effondrement de grandes parties du plafond. Un dossier monté par notre Administration (merci Alain Lambert !), en collaboration avec les services de maintenance de la Région wallonne. Coût : 5000€ subsidié à 100%.

Comme Liège, notre commune aura aussi sa passerelle. La nôtre enjambrera allégrement La Lienne à Neucy, assurant ainsi la jonction avec Neufmoulin. Et si, en s'inspirant de Liège, on l'appelait "la Belle Stoumontoise" ? Qu'en pensez-vous ?

A Habîémont, les installations du tennis club ont été repeintes par les services communaux ainsi que la buvette du club de football, où un aménagement PMR a également été aménagé.



A Stoumont, les ouvriers communaux ont réalisé les travaux à l'école des filles : aménagements acoustiques, nouvel éclairage et peinture. Suivront, dans les prochaines semaines, l'aménagement de la cour ainsi que sa couverture.



A Chevron et Monthouet, les investissements ont porté sur les installations de captage et de distribution d'eau.

Je ne saurais terminer ce compte-rendu sans signaler deux beaux ouvrages réalisés par Frédéric Siquet : deux nouveaux barbecues pour remplacer ceux de Rahier qui avaient fondu, et de solides étagères pour les archives communales. Enfin, je mentionnerai la restauration de quelques croix et crucifix à Xhierfomont et à Lorcé. Ici, c'est Serge Gérono que l'on doit féliciter.

Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle constitue néanmoins un large aperçu des réalisations de ce premier semestre.

Philippe Goffin  
Echevin des travaux

### LA RESTAURATION DU MUR D'ENCEINTE DU CIMETIÈRE DE RAHIER

Après des années de démarches administratives et quatre mois de travaux, le chantier du mur du cimetière de Rahier vient de se terminer. Le poids des années (des siècles) et les infiltrations multiples l'avaient dégradé à biens des endroits.

Le pan enjambant les racines du vieux chêne avait d'ailleurs déjà fait l'objet d'une restauration en 2001. Cette fois-ci encore la Fabrique d'Église a assumé la maîtrise de l'ouvrage avec le soutien administratif, technique et financier de la Commune : un cimetière est un lieu public d'intérêt général non lié au culte. Heureusement l'église, le cimetière et le site sont classés. Les travaux bénéficient d'un subside de 60% de la Région et de 1% de la Province. L'auteur de projet était le bureau Architectes Associés (de Sprimont) et c'est l'association Acodim-Rigot (de Louveigné) qui a obtenu le marché des travaux. Les anciens couvre-murs (tous cassés ou fissurés, irrécupérables) ont été retirés par le service communal des travaux. Le portail d'entrée (pierres de taille, seuil et grille) a été démonté pour traitement et réparation par des spécialistes agréés (greffes, résines...). Pour les 150 mètres du mur d'enceinte, l'objectif n'était pas de retrouver une maçonnerie neuve mais de stabiliser et conserver le mur existant : sur certaines portions il a dû être démonté jusqu'au sol, puis remonté, avec des nouvelles pierres, si nécessaire. A d'autres endroits, le démontage n'a pas été complet parce que le mur était moins abîmé ou plus stable et les maçons sont intervenus ponctuellement pour des remplacements de moellons. La dépose s'est faite à la main pour éviter les vibrations dommageables d'un marteau pneumatique. A la base du mur, seuls les joints horizontaux sont refermés au mortier de chaux et pas les joints verticaux pour autoriser le drainage. Enfin les nouveaux couvre-murs, préparés par le tailleur de pierre, ont apporté la touche finale à l'ensemble.

Un bel écrin (à 185.000 €) pour notre église, rafraîchie en juin par une remise en peinture, où nous vous invitons cordialement les 10 et 11 septembre prochain à l'occasion des Journées du Patrimoine (avec pour thème le patrimoine religieux et philosophique).

Pol Grosjean



### RÉNOVATION DE LA SALLE DE L'ÉCOLE DES FILLES

Après l'installation d'une cuisine et de radiateurs pour un chauffage central au gaz, la salle avait besoin d'un rafraîchissement en profondeur et d'une isolation acoustique. Nous avons acquis des structures pour l'isolation et de l'éclairage LED.

Profitant des conditions climatiques, l'équipe des ouvriers communaux, sous la houlette de Dominique Pierlot, a investi la salle et le faux plafond pour suspendre tout ce matériel et appliquer quelques couches de peinture après les nécessaires réparations.

Le résultat est à la hauteur et en hauteur, comme vous pouvez le constater à l'image, cette petite salle communale a retrouvé un éclat et permettra un accueil dans les meilleures conditions. Merci pour la qualité des services et le savoir-faire.

La prochaine étape sera la mise à niveau de la cour et sa couverture.

Albert André  
Echevin du Logement et des Affaires sociales



# ACTUALITES COMMUNALES

## ORDONNANCE DE POLICE

### NOUVELLE ORDONNANCE DE POLICE ADMINISTRATIVE GÉNÉRALE-RÈGLEMENT SUR LES CHIENS DITS D'ATTAQUE

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2016, une nouvelle ordonnance de police est d'application dans les six communes de la zone de police Stavelot-Malmedy.

En ce qui concerne les chiens repris dans la liste des animaux potentiellement dangereux, il est très important de noter l'article 187.3

« L'acquisition à titre gratuit ou onéreux de chiens d'attaque visés à l'article 1<sup>er</sup> du titre 1<sup>er</sup> est interdite à dater de l'entrée en vigueur de la présente ordonnance, ... »

**En clair, il est interdit de détenir sur la commune de Stoumont des chiens figurant dans la liste ci-dessous s'ils ont été acquis de quelque façon après le 1<sup>er</sup> avril 2016.**

#### Liste des races de chiens exigeant, à priori, des mesures de précautions particulières

- ▶ American staffordshire terrier
- ▶ English terrier
- ▶ Pitbull terrier
- ▶ Fila brasileiro
- ▶ Toka inu
- ▶ Akita inu
- ▶ Dogo argentino
- ▶ Bullterrier
- ▶ Mastiff (toutes origines)
- ▶ Ridgeback rhodesian
- ▶ Dogue de Bordeaux
- ▶ Rottweiler

Nous insistons sur ce point. Merci de votre coopération.

Jean-Marc Reul  
Agent constatateur

## ADMINISTRATION COMMUNALE

### LE 29 JANVIER, C'EST AU CHÂTEAU DE RAHIER QUE NOTRE BOURGMESTRE S'EST ADRESSÉ À L'ENSEMBLE DU PERSONNEL DANS LE CADRE DE L'AN NEUF

*Chers vous tous, bonsoir,*

*Au nom de nos Directrices Générales et des membres du Collège et des Conseils, c'est avec un plaisir renouvelé que je suis heureux de vous accueillir ce soir et que je m'adresse à vous, pour la 10<sup>ème</sup> fois déjà, dans le cadre de notre traditionnelle réception de Nouvel An.*

*Un 29 janvier ! D'aucuns diront « il était presque temps » tandis que d'autres affirmeront « nous sommes encore dans les temps ». Si fixer une date, au travers des agendas, n'est pas une sinécure, reconnaissons qu'il est de bon ton de présenter ses vœux avant le 31 janvier.*

*Certains étaient aujourd'hui indisponibles, d'autres sont souffrants. Une météo clémente permet cependant à la majorité d'entre vous d'être présente à nos côtés et nous nous en réjouissons !*

*Après la choucroute de l'An Neuf, la galette des rois et une première offensive hivernale, 2016 est définitivement sur les rails !*

*Permettez-moi donc de vous formuler nos meilleurs vœux pour une très belle et douce année nouvelle ! Puisse-t-elle être source de zénitude pour chacune et chacun d'entre vous et être placée sous le signe de la santé, de l'harmonie et de l'équilibre !*

*Equilibre personnel, équilibre relationnel, équilibre vie privée/vie professionnelle ...*

*Contrairement aux idées reçues, travailler au service du public présente également son lot d'exigences et de contraintes : des*

*missions de plus en plus élargies, sans moyens y associés, à réaliser dans le cadre imposé par les autorités supérieures, tout en essayant de conjuguer attentes des mandataires et souhaits des citoyens.*

*Je profite donc de cet instant pour vous remercier pour l'engagement, pour la disponibilité et l'implication dont vous avez fait preuve durant toute cette année 2015.*

*Année 2015 qui a également connu d'importantes évolutions sur le plan organisationnel, notamment au travers du regroupement d'une grande partie de l'équipe du service des travaux sur le site de Borgoumont, du réaménagement du bureau d'accueil de la maison communale et de la modification des modalités d'accès au service 'urbanisme'.*

*Ceci étant dit, cette soirée représente également une belle opportunité pour l'Administration communale de féliciter et remercier ses jubilaires, qui, cette année, sont au nombre de 7, à savoir :*

- ▶ **Avec 25 ans d'ancienneté** : entrée le 1<sup>er</sup> septembre 1990, Christiane Constant (un quart de siècle au service de l'école de La Gleize !)
- ▶ **Avec 20 ans d'ancienneté** : entrée le 16 janvier 1995, Nicole Bonmariage (des points APE aux chèques-lire, il n'y avait qu'un pas Nicole !)
- ▶ **Avec 20 ans d'ancienneté** : entré le 06 avril 1995, Eric Garsou (une blague par jour, en forme toujours !)
- ▶ **Avec 20 ans d'ancienneté** : entré le 28 août 1995, Pascal Dumont (plus fossoyeur que toi, Pascal ... tu meurs !)
- ▶ **Avec 10 ans d'ancienneté** : entré le 01 février 2005, Pascal Califice (tu ne t'appelles pas Gaston mais tu as un beau camion !)
- ▶ **Avec 10 ans d'ancienneté** : entré le 08 août 2005, Philippe Hourlay (avec ton brigadier, tu fais partie des rescapés de Chevron !)
- ▶ **Avec 10 ans d'ancienneté** : entré le 05 juillet 2005, Léonard Siva (De Roumez à Lorcé, discrétion et efficacité !)

*Félicitations à tous les sept, merci pour votre fidélité et votre loyauté et bonne continuation !*

*En 2015, trois agents du service des travaux ont également été nommés à titre définitif, par le Conseil communal, je cite : Frédéric Constant, Eric Garsou et Pascal Dumont.*

*Par ailleurs, Michel Vanbogget et Stéphan Godard ont souhaité réorienter leur vie professionnelle dans le courant de l'année 2015. Michel, Stéphan, nous vous souhaitons succès et épanouissement !*

*Julien Lagamme, Benoît Laffineur et Grégory Boutet ont intégré le service des travaux tandis qu'Anne Fasol, Carine Plateus et Jordan Halin ont rejoint respectivement l'Administration communale, l'Office du Tourisme et le service de la Recette communale.*

*Julien, Benoît, Grégory, Anne, Carine, Jordan, bienvenue à vous et bon travail parmi nous !*

*Enfin, trois d'entre nous ont tiré leur révérence dans le courant de l'année 2015 : Charles Dalier en août, Christiane Dadoumont et Christian Fil, en décembre.*

*Cette réception représente également un moment privilégié pour les remercier.*

*Dans ce cadre, je cède bien volontiers la parole à Marie et à Philippe pour les discours et les congratulations de circonstances.*

*Christiane, Charles, Christian, félicitations à tous les trois ! Que cette nouvelle étape de vie soit pour vous synonyme de temps retrouvé et de santé !*

*Avant de clôturer, je souhaiterais, au nom du Collège, remercier :*

- ▶ les représentants de notre Maison de Police, du DNF ainsi que l'abbé Paul Geenen, pour leur présence
- ▶ l'ensemble des bénévoles pour leur précieux soutien au niveau des archives, de la bibliothèque, de la réparation des jouets et de l'office du tourisme
- ▶ les Amis de l'Ancien Château ainsi que l'équipe du personnel communal et du CPAS, pour la préparation et le service
- ▶ notre 1<sup>er</sup> Echevin, Philippe, pour la coordination de cette soirée

*Je terminerai mon intervention en paraphrasant Antoine de Saint-Exupéry, je le cite :*

**«Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible»**

*Soyons tous les acteurs de notre demain !*

*Belle soirée et très belle année 2016 à chacun d'entre vous !*

Didier Gilkinet  
Bourgmestre

## DISCOURS PRONONCÉ PAR MARIE MONVILLE, ECHEVINE DES FINANCES, LORS DE LA RÉCEPTION DU NOUVEL AN

### Mise à la retraite de Madame Christiane Dadoumont

*Chère Christiane,*

*Ta mise à la retraite est l'occasion de te mettre à l'honneur et de retracer les grandes étapes de ton parcours.*

*Titulaire d'une licence en sciences politiques et sociales à l'ULg en février 1976, tu commences ta carrière dès juillet 76 à l'administration des Douanes et Accises. Dans cette administration, tu passes successivement de rédacteur stagiaire à rédacteur définitif (en 77), vérificateur adjoint (en 79), vérificateur (en 83), contrôleur adjoint stagiaire (en 87), contrôleur adjoint (en 88) et contrôleur en chef (en 1991).*

*En 1992, tu réussis l'examen de receveur régional et deviens receveur régional stagiaire le 1<sup>er</sup> avril 96. Tu es d'emblée affectée aux communes et CPAS de Stoumont et Lierneux, puis rapidement nommée définitivement au poste 1 an plus tard, le 1<sup>er</sup> avril 1997.*

*En août 2000, tu quittes Lierneux et fais un bref passage à Clavier avant de rejoindre Ouffet.*

*Depuis ton début de carrière de receveur régional jusqu'à ton admission à la retraite, effective le 01.02.2016, tu n'as jamais quitté Stoumont. Tu resteras assurément dans la mémoire collective de ceux et celles qui t'ont côtoyée, tout spécialement à la commune et au CPAS de Stoumont où tu as travaillé près de 20 ans comme un fonctionnaire public.*

*Christiane, si nous avons tous ici été confrontés à ton caractère lunatique, nous avons également pu apprécier ton souci du travail bien fait, qui soit vu comme sans reproche par les autorités hiérarchiques ou les entités desservies... Cela nécessite parfois du temps ; tu n'hésites donc pas à passer des week-ends au bureau. Notre commissaire d'arrondissement, qui te contrôle régulièrement, a d'ailleurs pu apprécier ta conscience professionnelle et ton sens du service public.*

*C'est ce même souci qui t'a incitée à demander, pour clôturer ton compte 2015, une prolongation jusque fin avril... mais ton statut -assimilé en matière de retraite à celui des grades légaux communaux- ne le permet pas.*

*Aujourd'hui, notre commissaire s'associe à nous pour te féliciter et te remercier pour ton investissement durant ces nombreuses années de service au sein de notre administration et de notre CPAS. Nous te souhaitons d'ores et déjà une excellente retraite !*

Marie Monville  
Echevine des Finances

### DISCOURS PRONONCÉ PAR PHILIPPE GOFFIN, ECHEVIN DES TRAVAUX, LORS DE LA RÉCEPTION DU NOUVEL AN

#### Mise à la retraite de Monsieur Charles Dalier

*Charles n'aime pas trop les fêtes, surtout s'il y est mis à l'honneur. C'est pourquoi il n'a pas souhaité de discours et préfère ne pas être présent aujourd'hui.*

*Nous n'en souhaitons pas moins, le Collège et ses collègues, le féliciter pour sa mise à la retraite et le remercier pour les services qu'il a rendus à notre commune.*

*Charles, Charly comme on l'appelle généralement, est entré à la commune le 01 février 1986, il y a donc presque 30 ans. Un beau bail !*

*Engagé comme TCT (troisième circuit de travail), puis comme APE (Aide à la promotion de l'emploi), il passe au statut d'ouvrier le 1er septembre 2008 et est nommé le 1er septembre 2009.*

*Après avoir été actif dans différents services, c'est finalement à la voirie qu'il a passé la plus grande partie de sa carrière.*

*Il laisse le souvenir d'un homme discret et d'un collègue sur qui l'on pouvait compter.*

*Nous lui souhaitons évidemment une belle et longue retraite, et surtout de garder bon pied, bon œil !*

#### Mise à la retraite de Monsieur Christian Fil

*Christian, un personnage au sein de notre personnel communal, a pris sa pension à l'âge légal le 31 décembre 2015.*

*Il est entré à la commune le 16 octobre 1983 avec le statut de CMT (chômeur mis au travail). Au 1er janvier 1987, il passe sous le statut de APE (Aide à la promotion de l'emploi), puis le 01er septembre 2008, sous celui de stagiaire ouvrier, pour enfin être nommé ouvrier définitif le 01er septembre 2009.*

*Il était le spécialiste des bâtiments communaux, qu'il connaît de la cave au grenier. Toujours prêt à répondre aux demandes des institutrices avec qui il entretenait des relations, disons... conviviales. On peut même dire qu'il était plus prompt à répondre à leurs demandes qu'à celles de sa hiérarchie communale.*

*Non seulement, il connaît bien les bâtiments communaux, mais aussi, rares sont les endroits de notre belle commune où il n'est jamais passé pendant ses 33 années de service.*

*Christian, mettait la main à tout, mais sa spécialité, c'était l'électricité. Même si dans ce domaine aussi, il restait d'une grande modestie. Ainsi, on m'a raconté qu'il avait été le seul à pouvoir déchiffrer le plan pour installer la nouvelle sonnette au service de l'Urbanisme.*

*J'aurais voulu vous en conter bien plus sur la carrière de notre jubilaire, mais, sans doute déjà trop pris par ses nouvelles fonctions de « retraité », il n'a pas eu le temps d'évoquer avec moi toutes les années passées au service de notre commune.*

*Après, 33 années de service Christian quitte le service communal pour une retraite que nous lui souhaitons longue et belle.*

*Félicitations.*

Philippe Goffin





### AGENCE IMMOBILIÈRE SOCIALE

#### Vous hésitez à louer votre bien ? Pensez AIS

Une agence immobilière sociale (AIS) est une association qui agit comme intermédiaire entre les propriétaires bailleurs et les locataires à la recherche d'un logement.

Son objectif principal est de favoriser la mise à disposition d'immeubles issus du parc tant privé que public en vue de répondre à la demande de logements de qualité.

Louer via les agences immobilières sociales (A.I.S.) procure au propriétaire une tranquillité à toute épreuve et sert un but social.

C'est le moyen idéal pour celles et ceux qui veulent éviter les soucis ou qui ont peu de temps à consacrer au suivi de la location.

Le propriétaire est assuré du paiement du loyer chaque mois, même si le locataire ne paie pas, même si l'immeuble n'est pas loué.

L'AIS garantit aux propriétaires :

- ▶ la recherche d'un locataire, la rédaction des baux, les états des lieux, le suivi des obligations locatives,....;
- ▶ le paiement régulier des loyers ;
- ▶ la remise en état du logement en fin de location ;
- ▶ l'exonération ou réduction du précompte immobilier ;

L'A.I.S. propose aux locataires des logements salubres et conformes avec des loyers modérés.

L'association (ré)introduit des logements salubres dans le circuit locatif au bénéfice des ménages à revenus modestes.

Tout propriétaire qui souhaite louer son bien situé dans les limites territoriales sans se tracasser de la gestion de la location peut faire appel à une AIS.

Le bien à louer doit respecter les critères minimaux de salubrité. Si le bâtiment n'est pas salubre, des travaux de mise en conformité devront être envisagés.

Pour lutter contre l'inoccupation des logements, le Fonds du Logement wallon peut octroyer des prêts et des subventions ;

Ces aides sont destinées à la réhabilitation ou la restructuration de logements inoccupés. Elles sont octroyées aux propriétaires qui acceptent de confier, leur(s) logement(s) rénové(s), en gestion à une AIS.

Si vous êtes propriétaire ou à la recherche d'un logement et désirez disposer des services de l'A.I.S.O.A. vous pouvez prendre contact avec le CPAS de Stoumont du lundi au vendredi de 9 à 12 h au 080/29 26 86 ou 080/29 26 87.

L'AIS Ourthe-Amblève est située rue de la Heid 8a à 4920 Aywaille, et est accessible au public, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS, les mardis de 9h à 11h30 et jeudis de 13h à 15h30. Contact : 04 380 90 69 - 0473 52 01 01 - aisoa@hotmail.com.



Ourthe-Amblève

Agence Immobilière Sociale

**DEPUIS JUIN 2015, LE CPAS DE STOUMONT COLLABORE AVEC L'ASBL LA TEIGNOUSE D'AYWAILLE EN VUE DE DÉVELOPPER L'INSERTION SOCIALE DES BÉNÉFICIAIRES DU CPAS DE STOUMONT.**

L'insertion sociale c'est permettre à chacun de trouver ou retrouver une place dans notre société et d'y vivre de façon digne tout en étant reconnu par elle.

#### Le public

«Il s'agit de toute personne âgée de 18 à 65 ans confrontée ou susceptible d'être confrontée à la difficulté de mener une vie conforme à la dignité humaine.» Plus précisément, il s'agit des personnes qui ont des difficultés pour faire respecter leurs droits économiques, sociaux et

culturels (droit au travail, droit à un logement décent, droit à l'épanouissement culturel et social, droit à la sécurité sociale, à la protection de la santé et à l'aide sociale, médicale et juridique.).

Extrait du décret de l'insertion sociale du 17 juillet 2003

### Les objectifs

**NOS OBJECTIFS EN TANT QUE SERVICE D'INSERTION SOCIALE (S.I.S.)**

#### ROMPRE L'ISOLEMENT SOCIAL

- ▶ En permettant de tisser de nouveaux liens sociaux ;
- ▶ En favorisant, par exemple, la mise sur pied de « LIEUX DE CONVIVIALITÉ » et d' « ÉCHANGES DE SAVOIRS ».

#### PROMOUVOIR UNE RECONNAISSANCE SOCIALE

- ▶ En donnant la possibilité aux personnes de prendre de multiples responsabilités et d'endosser des rôles positifs ;
- ▶ En permettant aux usagers d'acquérir, progressivement, un statut valorisant reconnu par le groupe et la communauté.

#### AMÉLIORER LE BIEN-ÊTRE ET LA QUALITÉ DE VIE

- ▶ En permettant aux personnes d'échanger et de valoriser leurs propres ressources. Les personnes peuvent ainsi acquérir une image plus positive d'elles-mêmes et reprendre petit à petit confiance en elles ;
- ▶ En les orientant vers le/les service(s) adéquat(s) en fonction des différentes problématiques sociales ou autres qu'elles rencontrent.

#### PERMETTRE UNE PARTICIPATION SOCIALE, POLITIQUE, ÉCONOMIQUE ET CULTURELLE

- ▶ S'exprimer, parler de sa vie et réfléchir à des problèmes communs ;
- ▶ S'informer, s'intéresser, afin de pouvoir agir sur ses propres conditions de vie et sur divers projets communautaires ;
- ▶ Être écouté et écouter l'autre ;
- ▶ Rompre avec les tabous et les préjugés faciles. Ne pas juger, critiquer ou rejeter sur la simple base du « oui-dire ».

#### FAVORISER L'AUTONOMIE

- ▶ En donnant la possibilité au groupe de s'approprier le projet, non pas en tant que spectateur mais en tant que véritable acteur d'une cause.
- ▶ En permettant au public de transposer « l'apport » des activités du SIS dans la gestion de projet de vie et dans le quotidien de chacun et chacune.

### Les projets actifs sur le territoire de Stoumont :

#### Table d'hôtes

C'est QUOI ?

Le principe des tables d'hôtes vise la découverte de nouvelles saveurs, le partage d'une tablée conviviale où chacun participe à sa façon : en amenant une recette, en aidant à la préparation du plat, en réalisant les décorations pour les tables, en aidant à faire la vaisselle, ...

La table d'hôtes est un moment d'échanges, de rencontres et de détente où l'on peut se réunir autour d'un repas peu onéreux et équilibré.

COMMENT ?

Nous demandons une petite participation aux frais de 2€50 par personne.

QUAND, OU ?

Elle se déroule 1x/mois à l'école des filles à Stoumont.

#### Sorties culturelles

C'est QUOI ?

Il s'agit ici de réunir les personnes autour de sorties conviviales, originales et démocratiques. Elles se déroulent généralement une fois par mois. Le choix de la sortie se fait la plupart du temps en fonction de l'actualité culturelle du moment (cinéma, théâtre, expositions, musée,...).

POURQUOI ?

- ▶ Susciter la curiosité et l'envie d'assister à des activités culturelles ;
- ▶ Rendre accessibles financièrement divers lieux culturels ;
- ▶ Informer les personnes sur le contenu de ces activités ;
- ▶ Favoriser la cohésion des groupes et le développement des solidarités ;
- ▶ Tout simplement, se délasser et passer un moment de convivialité.

COMMENT ?

Nous demandons une petite participation aux frais de 1,50€ par personne.

QUAND ?

Une fois par mois.

### Pour ce second semestre 2016, la Teignouse désire développer plus particulièrement le projet de Jardin communautaire

C'est QUOI ?

Un jardin partagé est un jardin conçu, créé et cultivé collectivement par les habitants d'un quartier ou d'un

village. C'est un lieu ouvert sur le quartier, où chacun peut pousser la grille. La règle veut que le portail reste ouvert quand un jardinier s'affaire.

La participation de tout un chacun au jardin communautaire vise la découverte de la nature, le respect de l'environnement, le bon usage du compostage ainsi que la cuisine de légumes du jardin.

### COMMENT ?

Tout en valorisant les personnes via leur travail au sein du jardin, nous favorisons les rencontres et les échanges de savoirs.

Le jardin communautaire a pour vocation, outre le jardinage :

d'être un lieu de rassemblement et de rencontre dans une démarche participative et citoyenne,

de créer un espace de citoyenneté en favorisant la participation des habitants dans le but de les rendre acteurs de leur quartier le partage de bonnes pratiques

de favoriser le retissage du lien social et la cohésion de groupe

de mettre en avant des échanges entre voisins par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives.

**Le succès du jardin partagé tient au caractère associatif, qui responsabilise tous les participants.**

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à prendre contact avec :

- ▶ Lionel Renard de la Teignouse Assistant social au 04/384.44.60 ou 0473/73.37.92
- ▶ ou avec le service social du CPAS de Stoumont au 080/292686 ou 080/29.26.87



## DISPARITION DE SENIORS



**Signature d'un protocole « disparition seniors » entre la police locale, la cellule des personnes disparues de la Police Fédérale, le Parquet, les services intervenant dans l'aide et les soins des personnes résidant à domicile ainsi que la Ligue Alzheimer.**

En tant que prestataire de soins au domicile des seniors, le CPAS a été invité à signer un protocole de collaboration en cas de disparition.

L'objectif est une intervention rapide et efficace de la police, une sensibilisation des personnes concernées et des bénéficiaires des services proposant aide et soins à domicile quant à l'existence, à l'utilité du Protocole Disparition Seniors à domicile et à la méthodologie à appliquer en cas de disparition.

L'objectif consiste également en une attitude proactive de l'aidant proche/du personnel soignant et de la police. Cela, afin de garantir un retour rapide de la personne disparue saine et sauve.

Ce protocole émane d'un partenariat entre la Zone de Police locale, le Parquet, la cellule des personnes disparues de la Police Fédérale, les services intervenant dans l'aide et les soins des personnes résidant à domicile ainsi que la Ligue Alzheimer ASBL.

En signant ce protocole, les services s'engagent à :

- 1. Promouvoir la fiche identitaire au domicile :** le CPAS s'engage à promouvoir l'existence, l'utilité et l'efficacité d'une fiche identitaire auprès de ses bénéficiaires ainsi qu'à faciliter, le cas échéant, la réalisation et la mise à jour de celle-ci. *Concrètement, le CPAS va informer ses bénéficiaires et leurs proches que le projet est mis en place dans leur commune et qu'ils peuvent, s'ils le souhaitent, remplir une fiche identitaire. De manière générale, c'est la famille du bénéficiaire qui remplit et met à jour la fiche identitaire. Cela, avec l'aide du CPAS, si nécessaire.*
- 2. Informer les bénéficiaires de la méthodologie à appliquer avec la fiche identitaire :** dans le cas où un bénéficiaire et son entourage sont demandeurs de réaliser une fiche identitaire, le CPAS s'engage à les informer de la méthodologie à appliquer dans le cadre du protocole et à la respecter le cas échéant. La méthodologie est la suivante :

# ACTUALITES DU CPAS

## INFOS CPAS

- ▶ Placez la fiche identitaire complétée (excepté les parties en orange et encadrées du trait en zigzag) dans une boîte, dans le frigo du bénéficiaire. Sur cette boîte, collez l'autocollant aux couleurs du projet. Cet autocollant est fourni par la Ligue lors de la signature du protocole.
- ▶ Collez, derrière la porte d'entrée du domicile du bénéficiaire, la dernière feuille de la fiche identitaire (pg.8), indiquant qu'une fiche a été réalisée et les coordonnées de la première personne de contact.
- ▶ Indiquez aux proches que la fiche doit être mise à jour au moins une fois par an.

Si vous désirez plus d'informations sur ce protocole et sur les différentes modalités à accomplir pour participer, n'hésitez pas prendre contact avec le CPAS auprès de Mme Bacquelaine Ariane, au 080/29.26.87.

Le Président,  
Albert André

Le service social,  
Ariane Bacquelaine  
Christel Houba  
Sarah Pastor

## EMPLOI

### EMPLOI

#### AGENCE LOCALE POUR L'EMPLOI DE STAVELOT, STOUMONT ET TROIS-PONTS

Le service de L'ALE, propose de l'aide aux particuliers et aux personnes morales pour/ de l'entretien de jardin, l'accompagnement d'enfants, de l'aide aux personnes âgées et aux petits bricolages.

Cela permet à des chômeurs de longue durée de renouer avec le milieu du travail, en prestant quelques heures par mois. Le paiement du prestataire ALE se fait au moyen de chèques ALE (déductibles fiscalement).

**POUR TOUTES QUESTIONS ou RENSEIGNEMENTS, n'hésitez pas à nous contacter :**

- ▶ Au: 080/88.06.92
- ▶ E-mail: [alestavelot@hotmail.com](mailto:alestavelot@hotmail.com)
- ▶ Adresse : Place St-Remacle 32 à 4970 Stavelot (Administration Communale, 2<sup>ème</sup> étage)

- ▶ À STAVELOT: le **LUNDI, MERCREDI** de 8h30 à 12h30 et le **MARDI** 8h30 à 12h30 et 13h30 à 16h. Possibilité de rendez-vous : tous les jours exceptés le jeudi.

Une permanence est ouverte également :

- ▶ À STOUMONT: le **JEUDI** de 9h à 12h route de l'Ambève 45 (bibliothèque).
- ▶ À TROIS-PONTS: le 1<sup>er</sup> et dernier **MARDI du mois** de 9h à 12h place communale 1 (CPAS).



**Pour les plus chanceux, c'est une période propice aux départs vers les destinations ensoleillées, pour d'autres aux activités estivales. Afin de profiter au maximum de ces 2 mois de congés, certaines précautions sont nécessaires pour éviter de mauvaises surprises.**

**Les (longues) absences pouvant être propices aux vols dans les habitations, le service de prévention de la zone de police**

**Stavelot-Malmedy a décidé de vous donner quelques conseils afin que votre retour de vacances ne se termine pas en cauchemar !**

### PREPARER VOTRE DEPART EN VACANCES :

Avec quelques gestes simples, il est possible de sécuriser votre maison, vos biens et/ou votre véhicule.

#### En ce qui concerne votre habitation :

- ▶ Evitez de mentionner les dates de votre absence sur votre répondeur téléphonique et essayez de renvoyer les appels vers votre GSM. Dans le même ordre d'idée, ne laissez pas de message sur votre e-mail, facebook, msn, netlog, etc. Ainsi, vous ne faciliteriez pas la tâche des voleurs.
- ▶ Il est également conseillé de ne pas communiquer vos absences sur les réseaux sociaux ! Ne mettez donc pas vos photos de vacances sur les réseaux sociaux car cela montre que vous êtes absent et loin de chez vous, ou bien attendez votre retour pour le faire. Veillez également à protéger vos informations sur votre compte facebook pour que tout le monde n'y ait pas accès. Donnez par exemple accès uniquement à vos amis proches et pas aux amis de vos amis. Cela évite que des personnes mal intentionnées connaissent vos faits et gestes.
- ▶ Avant votre départ, demandez à la police de surveiller votre habitation durant votre absence.
- ▶ Les formulaires de demande sont disponibles dans chaque commissariat ou peuvent être téléchargés sur le site de notre zone de police.
- ▶ Donnez l'impression que votre maison est occupée, notamment en soirée.
- ▶ Placez par exemple des minuteries sur certaines lampes, radio,...
- ▶ Le contrôle social est important. Prévenez un voisin ou une autre personne de confiance que vous partez. Ils seront peut-être également disposés à prendre votre courrier et fermer vos volets régulièrement. Nous disposons toujours des cartes postales sollicitant l'intervention de vos voisins. Ces dernières peuvent être obtenues auprès de tous les accueils des maisons de police de la zone.
- ▶ Ne laissez pas d'outils traîner aux alentours de votre



maison. Une échelle ou un marteau peuvent constituer des outils utiles pour un cambrioleur.

- ▶ Ne mettez pas de clefs à des endroits prévisibles (par exemple sous le paillason).
- ▶ Activez votre système d'alarme et avertissez éventuellement la centrale d'alarme de votre départ.
- ▶ Vous souhaitez savoir si votre habitation est sûre ? Un conseiller en prévention vol peut établir un diagnostic de sécurité de votre habitation ! Vous pouvez prendre un rendez-vous soit par téléphone au 080/281870 ou par e-mail [policemdy.prevention@gmail.com](mailto:policemdy.prevention@gmail.com).



#### Protégez vos documents administratifs et vos objets de valeur :

- ▶ Faites avant votre départ une copie de tous les documents importants tels que carte d'identité, passeport, permis de conduire et documents de bord des véhicules. Laissez à la maison tous les documents importants dont vous n'avez pas besoin et gardez-les en lieu sûr.
- ▶ Faites un inventaire de tous les numéros de série de vos objets de valeur et prenez des photos de ceux qui n'en comportent pas. N'oubliez pas de photographier vos bijoux.
- ▶ Lorsque vous partez en voyage, demandez pour vos enfants à la commune, une KIDS-ID ou carte électronique. Ainsi, vous pourrez passer sans encombre les contrôles aux frontières. Avec la carte KIDS-ID, il est également loisible d'activer le système « Allo parents ». Notez ensuite le numéro de téléphone de « Allo parents » - 0032 78150350 - ainsi que le numéro de registre national de l'enfant dans un de ses vêtements ou sur son bracelet. Si l'enfant se perd, on peut ainsi tenter de prévenir un membre de la famille ou une connaissance. Si personne ne répond, l'appel concernant l'enfant aboutit chez Child Focus.



#### Protégez votre véhicule :

- ▶ Ne laissez pas d'objet de valeur dans votre véhicule. Faites-le apparaître en laissant la boîte à gants et/ou la plage arrière ouvertes.
- ▶ Ne laissez pas vos documents de bord dans votre voiture. En effet, ces documents ont une certaine valeur dans les circuits criminels.
- ▶ Choisissez un emplacement de parking non isolé et bien éclairé.
- ▶ Fermez toujours soigneusement votre véhicule à clé, n'oubliez pas de fermer les portières, vitres, toit ouvrant et coffre. En effet, s'il n'y a pas d'effraction, les assurances considèrent qu'il n'y a pas de vol et dans tels cas, elles n'indemnisent pas.



## LES VACANCES ARRIVENT À GRANDS PAS

- ▶ Si vous laissez votre GPS ou GSM dans le véhicule, éteignez toujours la fonction Bluetooth et WiFi afin que les voleurs potentiels ne puissent en capter le signal.
- ▶ Utilisez le code PIN de votre GPS. Cette option est souvent prévue mais n'est pas activée de manière standardisée. Activez cette fonction. En effet, en cas de vol, votre GPS sera inutilisable sans le code PIN correct.



### Pendant vos vacances :

- ▶ Si vous avez emporté vos vélos, utilisez toujours 2 cadenas, de type différents. Préférez un cadenas glissière en combinaison avec un cadenas en U ou un cadenas à chaîne. Evitez les cadenas à combinaison. Attachez toujours votre vélo à un point fixe, même si vous ne le stationnez que quelques instants.
- ▶ Faites attention aux pickpockets :
  - Fermez bien vos sacs et orientez leur fermeture vers vous
  - En excursion ? Ne gardez pas tous vos objets de valeur à un seul endroit (par exemple, argent, papiers...) et en rue, ne vous laissez pas distraire, cela peut être une manœuvre pour vous voler quelque chose.
  - Ne mettez pas les codes PIN de votre carte de banque dans votre portefeuille. Limitez la quantité d'argent liquide que vous avez sur vous.
  - Au café ou au restaurant, n'accrochez pas négligemment votre veste à un porte-manteau ou sur votre chaise alors que les poches contiennent des objets de valeur.



- ▶ Si vous partez en vacances à la Côte belge, sachez que vous pouvez recevoir sur place des bracelets anti-disparition pour vos enfants. Ils permettent aux sauveteurs de ramener plus rapidement et facilement les enfants égarés à leurs parents. Ils sont disponibles gratuitement auprès des sauveteurs et dans les toilettes publiques, les services touristiques et les postes de secours.

## ET SI MALGRÉ TOUT VOUS ETES VICTIMES D'UN VOL OU DE DOMMAGES ?

- ▶ En cas de vol d'un objet de valeur, vous devez le plus rapidement possible faire une déclaration de vol à la police.
- ▶ Votre carte d'identité, passeport ou titre de séjour (modèle à puce) belge a été perdu ou volé ? Téléphonnez gratuitement au numéro 00800 2123 2123 et bloquez-le. Plus d'infos sur [www.docstop.be](http://www.docstop.be)
- ▶ Carte de banque perdue ou volée ? Appelez Card Stop : 070/344.344. Joignable 24h/24 et 7 jours/7
- ▶ Si vous avez besoin de l'aide urgente des services d'incendie, d'une équipe médicale ou de la police, le numéro "112" est le seul numéro d'urgence que vous pouvez appeler gratuitement, dans toute l'Europe. Plus d'infos sur [www.112.be](http://www.112.be)



GILARD M-F, Inspectrice de police au service prévention

Ces conseils sont extraits du site de [www.besafe.be](http://www.besafe.be) proposés par le Ministère de l'Intérieur.

## CYCLISTES

### QUELQUES RÈGLES PRINCIPALES DE CIRCULATION POUR LES CYCLISTES

Du début du printemps à la fin de l'été, notre commune est traversée en tous sens par de nombreux cyclistes.

Etant régulièrement interpellé par l'un ou l'autre d'entre vous, il m'est paru opportun de clarifier, au travers d'un extrait synthétisé d'un mémento rédigé par l'IBSR (1), les règles principales de circulation applicables aux cyclistes, qu'ils soient isolés ou en groupe.

#### Le cycliste isolé

A défaut de piste cyclable, le cycliste isolé peut emprunter les zones de stationnement et les accotements de plain-pied situés à sa droite, à condition de céder le passage aux usagers

qui s'y trouvent. En dehors des agglomérations, il peut même utiliser les trottoirs et les accotements en saillie (moyennant les mêmes réserves).

A défaut d'autres solutions, il doit rouler sur la chaussée, le plus près possible du bord droit (en prenant attention toutefois aux portières et aux caniveaux).

Les cyclistes isolés **peuvent rouler à deux de front sauf** quand :

- ▶ le croisement avec un vis-à-vis est impossible (en et hors agglomération)
- ▶ en dehors des agglomérations, quand un véhicule approche par l'arrière

Par ailleurs, le fait de traverser la chaussée ou de s'y engager pour tourner à gauche sont des déplacements qui obligent les cyclistes à céder le passage aux usagers qui circulent sur la chaussée.

# SÉCURITÉ CYCLISTES

## Les cyclistes en groupe

Deux possibilités s'offrent aux cyclistes en groupe :

- ▶ soit le groupe suit les mêmes règles que celles applicables au cycliste isolé
- ▶ soit le groupe suit les règles applicables aux cyclistes en groupe (à condition de compter au moins 15 cyclistes)

Dans le deuxième cas de figure, le groupe dispose de certaines facilités, mais il doit aussi respecter certaines obligations, à savoir :

- ▶ les cyclistes ne sont pas obligés d'emprunter les pistes cyclables
- ▶ les cyclistes peuvent rouler en permanence à deux de front sur la chaussée, à condition de rester groupés
- ▶ Sur une chaussée sans bande de circulation, ils ne peuvent pas dépasser l'équivalent de la largeur d'une bande ( $\pm 3$  m) et, en aucun cas, la moitié de la chaussée
- ▶ Sur une chaussée divisée en bandes, ils doivent se maintenir sur la bande de droite uniquement

Didier Gilkinet

(1) En sécurité : à pied ou en vélo, seul ou en groupe - IBSR



# TOURISME OFFICE DU TOURISME

Un petit mot pour vous rappeler ou vous présenter nos activités-phare...

## LA CHASSE AU TRÉSOR DE LA CHÈVRE AGATHE

Emmenés par la chèvre Agathe dans une balade teintée d'histoire, les aventuriers de tous âges sont confrontés à des énigmes. Des réponses correctes donnent la combinaison chiffrée qui permettra d'ouvrir le coffre de Damoiselle Isabeau. Ce dernier contient quelques trésors tenus secrets... Activité entièrement gratuite, ce projet est le fruit d'une collaboration entre la Maison du Tourisme d'Ourthe-Ambève, les opérateurs touristiques locaux et le Royal Syndicat d'Initiative de La Gleize. Ce joyeux périple permet de découvrir le patrimoine local, tant naturel qu'architectural de manière ludique. Le coffre de Damoiselle Isabeau est jalousement conservé au Musée 44, qui est aussi le point de départ de ce sympathique parcours d'approximativement 3,5 kms.

Qu'on soit de passage ou habitant du cru, les vacances d'été sont l'occasion rêvée de se lancer dans ce petit défi !



# TOURISME

## OFFICE DU TOURISME

### L'EXTRATRAIL

Défi d'une envergure plus sportive, EXTRATRAIL propose des itinéraires interconnectés de 7, 14, 21 ou 30 km à travers nos paysages époustouflants. Premier réseau belge de parcours dédié à la pratique du trail et de la marche nordique, ces chemins et sentiers forestiers répondent aux envies de tous les passionnés de la course à pied mais se parcourent aussi bien en marchant. Très bien balisés, les parcours sont variés et le dénivelé garanti.

Mesdames, messieurs, les beaux jours sont là, à vos chaussures ! De belles découvertes vous attendent !



**EXTRATRAIL**  
*Decathlon Running Tennitones*

### LES PROMENADES BALISÉES

Que cela ne nous fasse pas oublier notre réseau de promenades balisées. Deux cartes de promenades reprennent les promenades balisées de toute la commune. Il y en a pour tous les goûts et chacun trouvera son bonheur en distance, dénivelé, à pied ou en VTT. Ces cartes sont disponibles au prix de 7€ à l'Office du Tourisme et dans divers commerces de la commune.

J'en profite pour rappeler les **heures d'ouverture** de notre bureau : une permanence est assurée à l'Office du Tourisme de Stoumont **les mardis, mercredis et jeudis après-midis de 13h à 17h, le vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h**. Carine en semaine, Marie-Françoise, Marie-Octavie ou Violaine, le samedi, se feront un plaisir de vous accueillir !

Carine Platéus  
Office du Tourisme



## CULTURE

### CENTRE CULTUREL

#### CENTRE CULTUREL SPA-JALHAY-STOUMONT

Le 11 juin 2015, une séance d'information avec les associations culturelles de la commune de Stoumont se tenait à Rahier, et quelques jours plus tard, le 24 juin 2015, une commission stoumontoise du conseil d'orientation était créée. Notre première année de collaboration avec le Centre Culturel de Spa (désormais Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont) vient de s'écouler et nous ne pouvons que nous réjouir des étapes déjà franchies en quelques mois.

Au cours de différentes rencontres, nos associations culturelles ont eu l'occasion de partager leurs expériences. En réponse à leurs demandes, le Centre culturel a pu apporter un soutien technique, introduire des dossiers de subvention, offrir un support de communication (brochure trimestrielle) et acquérir du matériel (praticables et sono). Des activités ont aussi été proposées : représentation du Théâtre Arlequin à Moulin du Ruy, cinéma familial à Chevron, Ciné-débat à La Gleize, stage d'impro à Rahier...

Parallèlement à ces actions, un travail remarquable a été mené par l'équipe du Centre culturel sur le terrain en collaboration avec les citoyens. En effet, en vue de l'élaboration de notre dossier de reconnaissance, une analyse partagée visant à recueillir à chaud la parole des stoumontois lors des fêtes de village a été réalisée. C'est ainsi que la fresque aux visages et paroles s'est progressivement constituée avant de faire le tour de la commune.

Cette récolte a permis de dégager des questions de société qui semblent prioritaires pour nos citoyens : maintien d'une qualité de vie dans nos villages et nos écoles, préservation de l'environnement, plus d'activités pour les jeunes, davantage de liens entre les villages, une meilleure communication et plus de solidarité.

Dans un premier temps, ces résultats ont été analysés par les membres de la commission stoumontoise du Conseil d'orientation pour ensuite croiser les regards avec les commissions spadoise et jalhaytoise du Conseil d'orientation. C'est alors que se sont dégagés deux enjeux communs au territoire de nos trois communes :

# CULTURE

## CENTRE CULTUREL

1. le souhait de développer, à l'attention des jeunes, des projets de sensibilisation à la citoyenneté ;
2. la mise en valeur par la culture de la ruralité et de l'environnement exceptionnel de la commune.

En sa séance du 19 mai, le Conseil communal de Stoumont a approuvé le contrat programme 2018/2022 établi en concertation avec le Centre culturel.

Deux représentants stoumontois ont rejoint le Conseil d'administration (Philippe Goffin, représentant politique, et Yvon Gabriel, représentant associatif) ; quant aux associations culturelles stoumontoises, elles ont intégré l'Assemblée générale commune aux trois entités ce 26 mai 2016. Ces nouveaux membres y ont été élus (conformément aux statuts et au décret) à l'unanimité.

Nous sommes désormais prêts à déposer le dossier de reconnaissance du nouveau Centre culturel Spa-Jalhay-Stoumont. Nous remercions particulièrement l'équipe du Centre culturel ainsi que les membres du Conseil d'Orientation qui, par leur investissement, ont permis l'aboutissement de ce travail colossal !

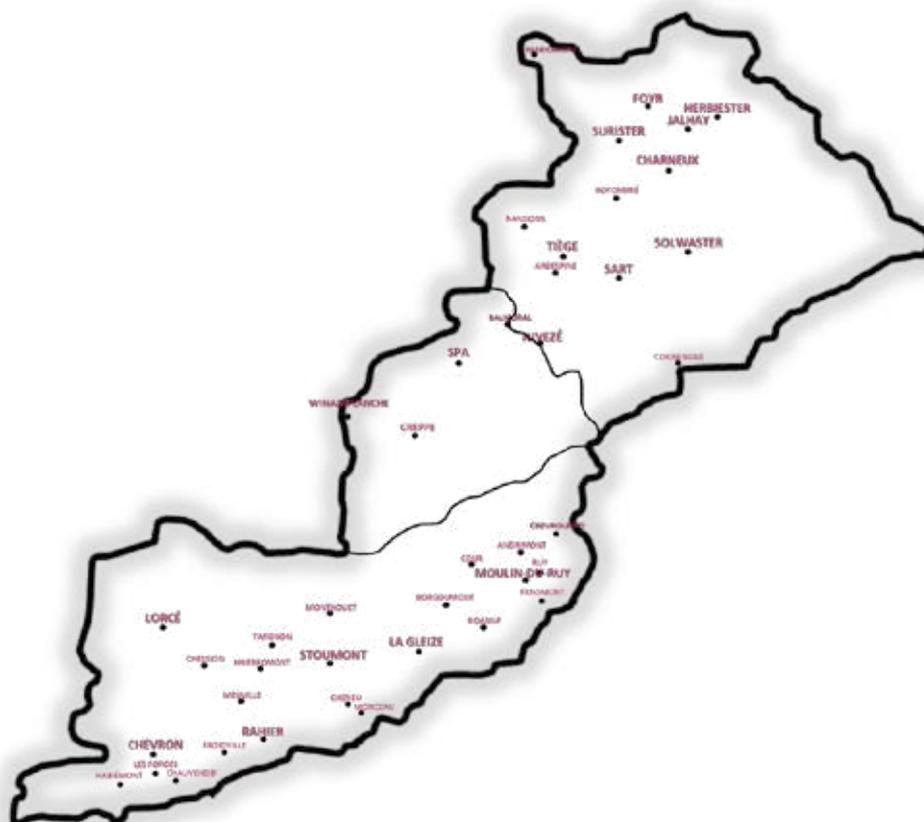
Dans les prochains mois, conformément aux enjeux dégagés par le Conseil d'orientation, le Centre culturel proposera une rencontre avec les jeunes des villages, l'organisation de stages sport/culture, des séances de théâtre et le projet « tambours pour la paix » pour les écoles ainsi que des rencontres avec les artistes locaux... de nombreuses réjouissances et de riches rencontres !

Marie Monville  
Echevine de la Culture



<https://vimeo.com/156382490>

UN CENTRE CULTUREL DÉVELOPPE DES ACTIONS CULTURELLES, RENFORCE LA COHÉSION SOCIALE ENTRE LES HABITANTS. IL EST AU SERVICE DU CITOYEN POUR DÉVELOPPER POUR LUI ET AVEC LUI, PROGRAMME DES ACTIONS CULTURELLES DE LA COMMUNE AVEC LE SOUTIEN D'UNE ÉQUIPE PROFESSIONNELLE.



# PATRIMOINE

## JOURNÉE DU PATRIMOINE

### JOURNÉES DU PATRIMOINE 2016 - STOUMONT, LIERNEUX, TROIS-PONTS THÉMATIQUE GÉNÉRALE : « LE PATRIMOINE RELIGIEUX ET PHILOSOPHIQUE »

Comme de toute éternité, nos églises sont fièrement perchées au cœur de nos villages. Lieux installés sur le fil entre deux mondes : le temps de nos pères et un présent de plus en plus distancié. Que reste-t-il d'un village si on lui retire son église ? Croyant ou non, de confession catholique ou pas, ces lieux et leur contenu portent la mémoire des façons « de penser et d'habiter le monde » durant des siècles dans nos régions. Connaître cette histoire nous ouvre à plus de respect des différences.

A l'occasion de ces journées du Patrimoine, ces 10 et 11 septembre 2016, conférence, visites guidées, animations, expositions et concert vous permettront de vous approprier votre Patrimoine !

Deux axes sont proposés cette année :

- ▶ Principalement le samedi mais aussi le dimanche : « **Sur le chemin des églises et de leurs cimetières** » - 14 lieux ouverts à la rencontre avec notre histoire sur les communes de Stoumont, Trois-Ponts et Lierneux.
- ▶ Le dimanche exclusivement : « **Pèlerinages, processions, religion populaire : la piété en mouvement** » - un parcours détaillé en 4 étapes pour mieux comprendre les mentalités et comportements dont ces lieux, objets et pratiques témoignent.

**Samedi 10 et dimanche 11  
septembre de 10h à 18h**

Au travers de leurs particularités, les édifices religieux se montreront intarissables à nous raconter plus de 1350 ans de l'histoire de l'évangélisation des terres de l'ancienne Principauté de Stavelot-Malmedy : la lecture de leurs formes et du mobilier qu'elles protègent discrètement depuis des siècles nous plongera à la rencontre des croyances, de la culture populaire et de l'évolution de la foi au fil du temps dans nos contrées. Les démarches de valorisation entretenues par de fervents protecteurs de ces lieux clameront quant à elles le souhait de les voir rester ou redevenir, parfois avec quelques adaptations, vivants pour les villageois de notre temps.

Horaires sur la Commune de Stoumont

Chapelle Saint-Gilles de Chauveheid : visites guidées et **animation pour les familles par la Compagnie Sandra Proes** - dimanche à 9h30 et 14h (durée : 1h).

Eglise Notre-Dame de Chevron : ouverture samedi et dimanche de 10h à 18h - visites guidées samedi et dimanche à 10h30 et 15h (durée : 45')

Eglise Saint-Paul de Rahier : ouverture samedi et dimanche de 10h à 18h - visites guidées samedi et dimanche à 12h et 16h30 (durée : 45')

Eglise Notre-Dame de l'Assomption de La Gleize : ouverture samedi et dimanche de 10h à 18h - visite libre



**Dimanche 11 septembre de 10h à 18h**

Circuit en 4 étapes sur le thème « **Pèlerinages, processions, cultes populaires. Le religieux en mouvement** ». Visites guidées et animations pour les enfants.

1. L'église de Lierneux comprenant les châsses de saint Symètre et saint André sera l'occasion de parler du culte des reliques : importance, pratiques et croyances.
2. L'église Saint-Jacques de Fosse (Trois-Ponts) fut un sanctuaire régional sur les chemins de Saint-Jacques de Compostelle. Une façon de redécouvrir ce phénomène des grands pèlerinages toujours vivaces.
3. La chapelle de Chauveheid (Stoumont) est un lieu de pèlerinage dédié à saint Gilles. Son culte reste toujours vivace puisqu'il est toujours fréquenté chaque année en septembre. Ce lieu sera l'occasion de revenir sur les cultes plus populaires et locaux.
4. L'église de Trou de Bra (Lierneux), petit lieu préservé, témoin d'une chrétienté du XIXème et début du XXème siècle où une procession de la Fête-Dieu est remise à l'honneur.

# PATRIMOINE

## JOURNÉE DU PATRIMOINE

**Samedi 10 septembre dès 17h –  
Concert-apéro-conférence**

Pour en profiter encore davantage...

Dès 17h : Concert « Musique aux chapelles » à l'église Saint-Jacques (hameau de Saint-Jacques sur la commune de Trois-Ponts)

De 18h30 à 20h : Repas-apéritif au château de Rahier (sur réservation)

A 20h : **Conférence** « Petite histoire des églises et chapelles du pays de **Saint Remacle** » **Par René Henry** (chroniqueur de la « Petite Gazette » - Journal « Les Annonces ») à l'Ancien Château de Rahier

Ces journées sont organisées en association avec les communes de Stoumont, Trois-Ponts (Espace Culturel) et Lierneux, les Amis de l'ancien château de Rahier, les fabriques d'église de Chevron, Rahier et La Gleize, le Centre culturel de Spa-Jalhay-Stoumont et la Province de Liège.

Informations et inscriptions :

Office du Tourisme de Stoumont : 080 29 26 80

Marie Monville : 0497 15 10 82

Marie Monville  
Echevine du Patrimoine et de la Culture

# HISTOIRE

## TIGER II 213

### PETITE CURE DE JOUVENCE POUR LE TIGER II 213 DE LA GLEIZE ... !

Le Panzerkampfwagen V1 Tiger Ausf B ou Tiger II a été produit à raison de 480 exemplaires, entre 1943 et 1945, par la firme Henschel.

Conçu pour accueillir un équipage de 5 hommes, ce char présentait une longueur de 10,286 m (canon incl.), une largeur de 3,755 m, une hauteur de 3,09 m pour un poids total en ordre de combat s'élevant à 69,8 tonnes. Il pouvait atteindre une vitesse maximale de 41,5 km/h.

Il en existe aujourd'hui encore 6 exemplaires au monde, répartis comme suit : 1 aux Etats-Unis et 5 en Europe (Grande-Bretagne, France, Allemagne, Suisse et Belgique).

Le Tigre II de la Gleize portait le n° 213, son numéro de châssis indiquant qu'il a été fabriqué en octobre 1944. Il s'agit du seul exemplaire exposé « outdoor »,



Assigné à la défense de la ferme de Wérimont, il y fût abandonné lorsque Peiper se replia de La Gleize à pied, à l'instar de 134 autres véhicules blindés.

En juillet 1945, il fut échangé pour une bouteille de cognac aux GIs qui s'occupaient de la récupération des épaves, par Madame Jenny Geenen-Dewez, perpétuant ainsi la mémoire ...



Et de citer Gérard Grégoire, au travers d'un extrait de la brochure « Le Tiger II 213 de La Gleize », rédigée et illustrée par ses soins :

« Sans l'intervention et la vigilance du Syndicat d'Initiative, il y a de fortes chances que ce mastodonte serait aujourd'hui en piteux état. Mais grâce à la volonté des membres de cette organisation, et de Gérard Grégoire tout particulièrement, ce blindé qualifié par de nombreux historiens de vestige le plus important de la Bataille des Ardennes veillera encore longtemps dans sa livrée camouflée sur le petit village ardennais, théâtre de la chute des dernières espérances d'un abominable fou qui fit trembler la terre entière. »

# HISTOIRE

## TIGER II 213



Considéré comme un des éléments les plus rares présentés au Musée December 44, il représente aujourd'hui une vitrine importante pour notre Commune de Stoumont.

En 2014, sensibilisé par ... Gérard Grégoire, le Collège communal prend décision de proposer sa réhabilitation (sablage et peinture complète) au Petit Patrimoine Wallon. Devant une fin de non-recevoir, le Collège propose au Conseil une prise en charge des travaux sur fonds propres. Celle-ci est votée à l'unanimité.

C'est ainsi qu'en juin 2015, le Tigre II est mis à nu, avant d'être complètement repeint, le camouflage et la numérotation étant réalisés, comme par le passé, par Emile Lacroix, le protégeant ainsi de l'usure du temps ...

A noter que Gérard a fourni une partie de la peinture, glanée, certainement avec les arguments et la persévérance que nous lui connaissons, auprès d'un généreux donateur, les Ets Caron d'Evere ... !



Didier Gilkinet



### LE PRESBYTÈRE DE STOUMONT

Depuis quelques mois, peut-être l'aurez-vous remarqué, le presbytère de Stoumont est en chantier. Suite au départ de l'abbé Mayeres en octobre dernier, la Fabrique d'église a profité de l'absence d'occupant pour procéder à la rénovation de l'intérieur du bâtiment de manière à pouvoir accueillir le nouveau desservant dans de meilleures conditions.

Après avoir entrepris les diverses démarches administratives et obtenu les accords de financement, la Fabrique d'église a planifié les travaux. Ainsi, les entreprises se sont succédé : rénovation de l'installation électrique et des sanitaires, plafonnage et peintures.

C'est un budget de près de 19.500 euros qui aura été alloué à la réalisation de ce projet, avec notamment le recours à deux entreprises locales et au service d'un ALE.

Le chantier se termine et l'arrivée de notre nouveau prêtre est imminente. Nous vous invitons d'ores et déjà à lui réserver un accueil chaleureux !

Nous remercions le Père Wille qui durant ces mois d'attente a accepté de desservir les paroisses de Stoumont, Lorcé, Cheneux, La Gleize et Moulin du Ruy.

Marie Monville  
Echevine des Cultes



## POTALE DE CHESSION

### LA POTALE SITUÉE DEVANT L'ANCIENNE ÉCOLE DE CHESSION A ÉTÉ RÉNOVÉE.

Depuis longtemps, cette potale était en mauvais état. La commune a bien essayé d'avoir un subside de la Wallonie, mais cela ne mena à rien.

Une collègue institutrice de notre fille ainée habitant à Bruxelles, très artiste, proposa de restaurer la potale et la statue de la Vierge, qui en avaient bien besoin.

Aout 2015.

Premier travail : décaper la potale, remplacer les deux poteaux « soutenant » le toit, recimenter le tout.

Travail suivant : mettre en peinture l'intérieur, l'extérieur et le toit de la potale.

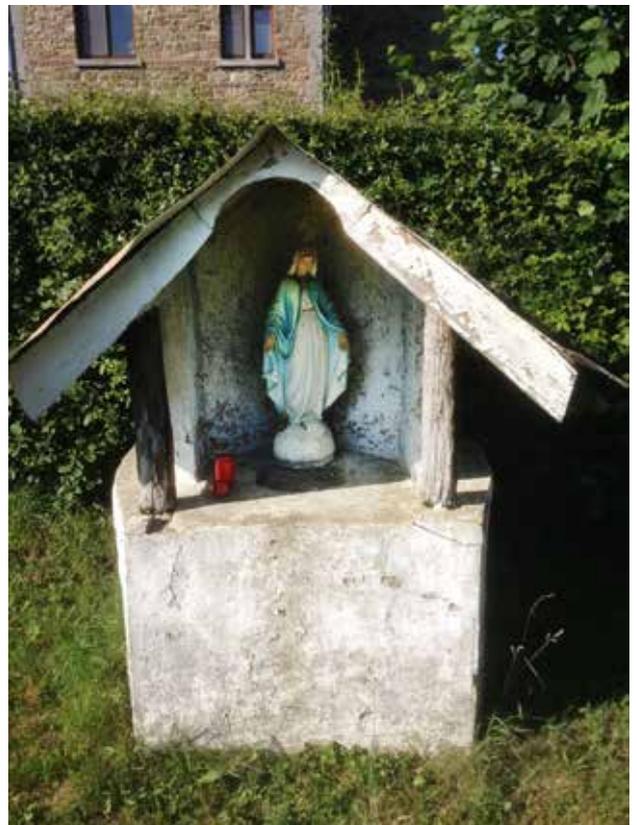
Troisième étape : restaurer la statue. Cette dernière fit le voyage à Bruxelles, où elle fut entièrement décapée, réparée et repeinte.

Pendant l'absence de la statue, une photo plastifiée de format A4 d'une statue semblable fut placée dans la potale expliquant que la statue était en réfection.

Dès son retour de Bruxelles, la statue restaurée a retrouvé sa place dans la potale. L'ensemble est vraiment magnifique.

Merci à S., à son compagnon E., et à sa belle-fille pour ce magnifique travail.

Michèle et Marc Cornille,  
leurs enfants et petits-enfants



► Potale et Vierge avant la restauration

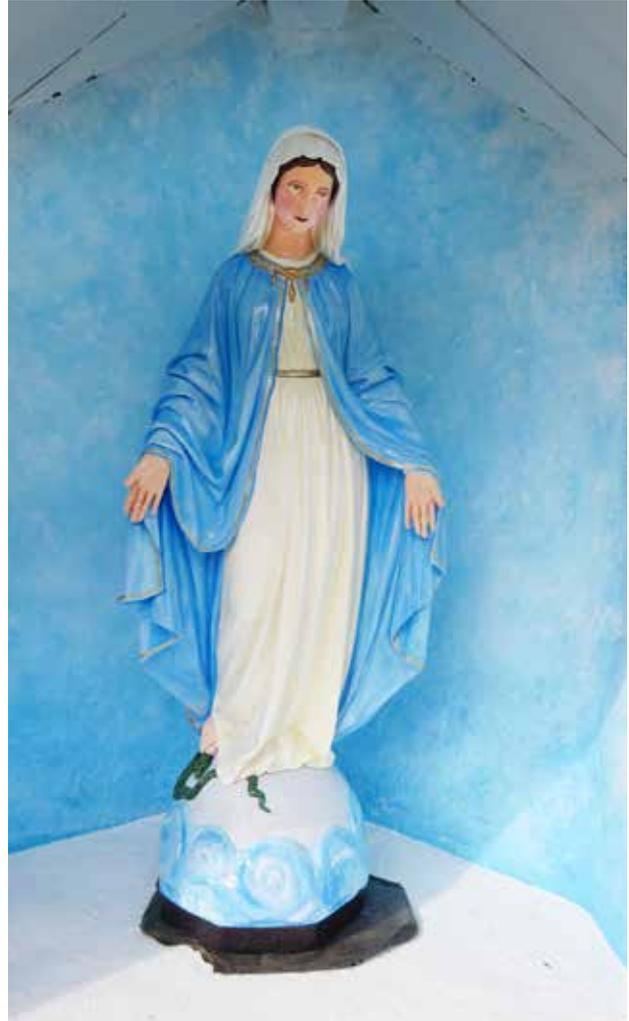
# CULTE

## POTALE DE CHESSION



► Potale restaurée et repeinte

► Photo remplaçant la statue pendant que celle-ci est en rénovation



► Statue après restauration



► Statue décapée



► Potale et statue rénovées

# ENVIRONNEMENT

## ZÉRO PESTICIDES



### LE «ZÉRO PESTICIDE», C'EST POUR 2019 !

Beaucoup ne le savent peut-être pas mais depuis le 1<sup>er</sup> juin 2014, il est interdit de pulvériser trottoirs, accotements, chemins et tout autre espace reliés à un système d'épouillage.

Les particuliers aussi sont concernés ! A partir de ce 1<sup>er</sup> septembre 2014, il est interdit de traiter chimiquement les surfaces imperméables (terrasses, pentes de garages, allées, ...) reliées au réseau de collecte des eaux pluviales via, par exemple, un filet d'eau, une grille, un avaloir. La région Wallonne a d'ailleurs édité un feuillet d'information à l'égard des particuliers.

Sont également concernées les zones tampons (zones non traitées) le long des cours d'eau et des surfaces imperméables reliées au réseau de collecte des eaux pluviales.

N'hésitez pas à consulter le site de la région wallonne pour plus d'information.

[http://agriculture.wallonie.be/apps/spip\\_wolwin/article.php3?id\\_article=392](http://agriculture.wallonie.be/apps/spip_wolwin/article.php3?id_article=392)

**Des alternatives existent. Découvrez-les sur [www.adalia.be](http://www.adalia.be) ou [www.gestiondifférenciée.be](http://www.gestiondifférenciée.be)**

**Se passer des pesticides, c'est possible**  
et ce sera surtout obligatoire dans 2 cas de figure à partir du 1<sup>er</sup> septembre 2014 !

**Suis-je concerné(e) ?**

Vous avez une surface imperméable (pavés, trottoirs, terrasses, ...) avec un système de collecte des eaux (grille, avaloir, file d'eau...)

La pente de votre surface imperméable est connectée vers le trou de la grille d'un file d'eau, avaloir, grille...

**N'oubliez pas la zone tampon.**

**Des solutions alternatives existent.**

La première et la plus simple consiste à empêcher le matériel agricole (qui permet aux produits de passer) de s'accrocher sur la surface imperméable en procédant à un bûlage régulier.

Les alternatives aux pesticides sont nombreuses. Découvrez-les sur : <http://www.adalia.be>

Plus de plus d'informations sur le Programme Wallon de l'Interdiction des Pesticides ?  
Demandez nous sur le site de référence en Wallonie : <http://environnement.wallonie.be/gestiondiff>

Wallonie

# ENVIRONNEMENT

## ZÉRO PESTICIDES

Quelques rappels utiles à propos des pesticides

### On entend par pesticide ...

un produit chimique destiné à lutter contre des parasites animaux ou végétaux que l'on juge nuisibles. C'est un produit composé d'une ou plusieurs substances ou matières actives qui tuent les organismes ciblés (puceron, acarien, limace, ...) et d'un ou plusieurs additifs (mouillants, émulsifiants, ...) qui augmentent l'efficacité du ou des substances actives.

### Les dangers des pesticides

L'utilisation de certains pesticides peut présenter 2 types de risques, ceux pour la santé et ceux pour l'environnement.

#### Les risques pour votre santé

Les pesticides, et notamment ceux utilisés au jardin et à la maison, se retrouvent partout : dans les eaux de pluie, dans l'air, dans les rivières, les nappes phréatiques, l'eau du robinet et même la nourriture. Ces produits rentrent en contact avec notre organisme par la peau, les yeux, en mangeant, en buvant, en respirant. Ils conduisent à des symptômes au niveau cutané, digestif, oculaire, neurologique, immunitaire, hormonal... Irritations, vomissements, pertes de conscience, œdèmes pulmonaires, cancers, leucémies, diminution de la fertilité ... sont autant de symptômes liés à l'utilisation ponctuelle ou répétée de pesticides, même à faibles doses.

Les enfants sont particulièrement vulnérables parce qu'ils sont en pleine croissance et qu'en proportion de leur poids, ils consomment plus de nourriture, d'air et d'eau que les adultes. Leurs systèmes immunitaire, reproductif, digestif et nerveux central ne sont pas encore arrivés à maturité et ils vivent plus en contact avec le sol, où s'accumulent la plupart des poussières et des substances chimiques. L'exposition à ces risques environnementaux lors des premiers stades du développement peut entraîner des dommages irréversibles. Un petit enfant court 12 fois plus de risque d'intoxication qu'un adulte lorsqu'il est exposé à un produit toxique

#### Les risques pour l'environnement

Tout traitement chimique (insecticide, fongicide ou herbicide) aura **inévitablement** un impact sur l'environnement :

Pollution des eaux de surface et souterraines (surtout avec les herbicides chimiques), intoxication des organismes aquatiques et, en fin de compte, contamination de l'eau du robinet.

Destruction des micro-organismes qui sont indispensables au maintien de la fertilité du sol.

Toxicité vis-à-vis des insectes, acariens... qui sont, eux, utiles au jardin

Résistance des espèces nuisibles aux pesticides, rendant le produit inefficace (en plus d'être nocif)

De plus, la dégradation complète des produits chimiques peut prendre beaucoup de temps, ce qui conduit à une persistance du produit chimique dans le sol et à une accumulation de produits chimiques tout au long de la chaîne alimentaire.

Rappelons encore que, pour des raisons évidentes en lien avec ce qui précède, l'usage des pesticides en bord de cours d'eau est interdit !

Le contrat rivière Amblève/Rour asbl



# ENVIRONNEMENT

## COMMUNE PROPRE

### COMMUNE PROPRE 2016

Cette année, la semaine du 16 avril avait été retenue pour participer à l'opération Be Wapp (opération communes propres). Le travail accompli sur notre territoire est remarquable. Vous avez été pas moins de 209 personnes (adultes et enfants) à être des ambassadeurs de la propreté. Le constat que nous pouvons faire, c'est que votre travail au fil des années paye !

Cette année, nous retrouvons moins de déchets aux abords de nos routes.

Cependant, il reste un point noir qui persiste, ce sont « les cannettes ». Problème qui ne sera résolu que lorsqu'une taxe sera instaurée et c'est dommage de devoir en arriver là. Nous avons aussi cette année trouvé deux appareils ménagers électriques alors que le parc à conteneurs est ouvert chaque jour de la semaine et est accessible gratuitement.

Nous tenons à vous remercier pour votre participation que ce soit pendant la semaine choisie ou que ce soit tout au long de l'année.

Yvonne Vannerum

### LE BILAN DU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2016

Du 15 au 17 avril derniers, **40.592 wallons se sont mobilisés aux 4 coins de la Wallonie pour ramasser les déchets sauvages dans nos communes. En tant que relais au sein des communes partenaires, vous avez été un maillon central dans la réussite de cet événement. Merci!**

Au total, les Ambassadeurs de la propreté ont ramassé 12.352 sacs PMC et 18.756 sacs poubelles tout-venant. Ces **31.000 sacs poubelles** représentent **130 tonnes de déchets sauvages**, auxquels il faut ajouter le poids des nombreux dépôts clandestins signalés partout en Wallonie.

En tant que citoyen et Ministre wallon de l'Environnement, **je tenais à vous remercier pour votre engagement !** Vous avez montré l'exemple en soutenant les bénévoles de vos communes. Cet effort collectif sonne le changement de mentalité et de comportement en matière de propreté publique dans notre Région.

### QUELS DÉCHETS DANS LA NATURE ?

Au lendemain du Grand Nettoyage de Printemps, les Ambassadeurs de la propreté ont été nombreux à communiquer leurs observations de terrain. Ce sondage révèle que certains types de déchets sont plus fréquemment abandonnés dans la nature que d'autres.

Vos données continuent d'être traitées par le Service Public de Wallonie et seront notamment utiles dans la mise en œuvre du Plan d'actions Be WAPP. C'est pour cette raison que vous pouvez toujours effectuer cet exercice de rapportage sur <http://bewapp.wallonie.be> via l'onglet « Je suis une commune » si ce n'est déjà fait.

### LES CANNETTES, SUPERSTARS DES DÉCHETS SAUVAGES !

Sur base des témoignages, **il apparaît que 85% des sacs PMC collectés contenaient majoritairement des cannettes.** Les nombreuses photos postées par les équipes sur la [page Facebook](#) de l'opération en témoignent ! On retrouve ensuite les bouteilles en plastique et les cartons à boisson mais dans une proportion beaucoup moindre.

### DANS LES SACS TOUT-VENANT, LES EMBALLAGES PLASTIQUES DOMINENT

**Les sachets en plastique et déchets plastiques dominent** en volume dans cette fraction. On retrouve ensuite les emballages de snacks en plastique, papier et aluminium. 34% des bénévoles les considèrent comme très abondants sur la voie publique. **Les mégots de cigarettes, les papiers et cartons et les débris de verre ont également été retrouvés en grande quantité.** Arrivent enfin les lingettes, les langes ou les mouchoirs usagés. **Cette analyse confirme la nécessité de l'interdiction des sacs plastiques à usage unique en Wallonie.** Pour rappel, deux dates d'entrée en vigueur sont prévues : à partir du 1er décembre 2016 pour les sacs de caisse et à partir du 1er mars 2017 pour tous les autres sacs.

La Wallonie sera ainsi une des premières régions d'Europe à interdire l'utilisation des sacs plastiques à usage unique.



# ENVIRONNEMENT

## COMMUNE PROPRE

### EN WALLONIE, ON PREND LES RUES, LES FORETS OU LES BORDS DES ROUTES POUR DES PARCS À CONTENEURS

Ceci est loin d'être un mythe ! Comme vous l'avez constaté, des dépôts sauvages ont été signalés partout en Wallonie. Des dépôts constitués de déchets qui doivent théoriquement être déposés dans un parc à conteneurs. Vous êtes 63% des communes partenaires à avoir été contactées pour évacuer des pneus, des produits chimiques, des pièces automobiles, des électroménagers, des déchets de construction ou du mobilier. Merci également d'avoir assuré ce suivi!

Une situation d'autant plus incompréhensible que les parcs à conteneurs sont ouverts gratuitement à tous les Wallons. N'hésitez pas à le rappeler aux citoyens de votre commune.

Chers Relais communaux : **MERCI !**

Carlo Di Antonio  
Ministre de l'Environnement

### BILAN DU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS 2016 PAR PROVINCE :

ATTENTION : CES CHIFFRES RELATENT LE NOMBRE DE SACS RAMASSÉS LORS DU GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS. CELA NE PREFIGURE PAS DE L'ETAT DE PROPRETÉ D'UNE PROVINCE.

**Province de Namur** : 1.257 sacs PMC et 1.650 sacs tout-venant ramassés par les 5.434 Ambassadeurs de la propreté

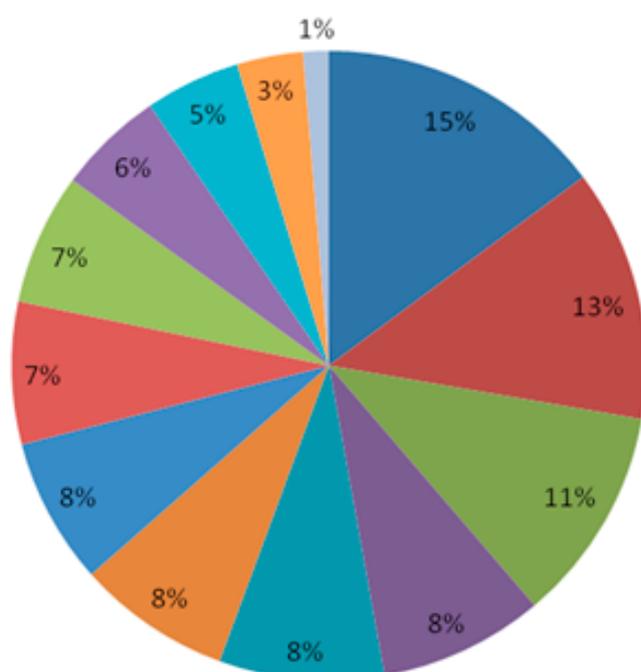
**Province du Hainaut** : 2.406 sacs PMC et 3.190 sacs tout-venant ramassés par les 10.809 Ambassadeurs de la propreté

**Province de Liège** : 2.445 sacs PMC et 4.110 sacs tout-venant ramassés par les 14.042 Ambassadeurs de la propreté

**Province du Brabant wallon** : 827 sacs PMC et 1.444 sacs tout-venant ramassés par les 3.220 Ambassadeurs de la propreté

**Province du Luxembourg** : 1.881 sacs PMC et 2.747 sacs tout-venant ramassés par les 7.087 Ambassadeurs de la propreté sur le terrain

### Catégories de dépôts sauvages ramassés



- Plastiques (bâches, pots...) et frigolite
- Pneus
- Métaux (ferrailles, fils barbelés, câbles...)
- Véhicules (pièces de voitures, motos...)
- Produits chimiques (solvants, aérosols, bonbonnes de gaz...)
- Bois (planches, châssis, panneaux...)
- Autres (langes, déchets verts, médicaments, cadavres d'animaux...)
- Verres
- Electroménagers (friteuses, TV, imprimantes, GSM...)
- Déchets de construction (blocs, plaques, gravats...)
- Mobilier (Fauteuils, armoires, matelas...)
- Textiles (Vêtements, tapis...)
- Poubelles abandonnées

# ENVIRONNEMENT

## PLANTES INVASIVES

### A LA CONQUÊTE DU MONDE, LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

Espèces qui s'attribuent de nouveaux territoires et deviennent envahissantes après avoir été déplacées, souvent par l'homme, volontairement ou par inadvertance, en dehors de leur aire d'origine.

L'ampleur du développement et des dommages produits par certaines espèces exotiques sont parfois frappants mais attention, toute espèce exotique ne devient pas envahissante ! Exemple, la tortue de Floride est fréquemment relâchée dans les étangs, où elle ne persiste pas de nombreuses années.

La prolifération d'espèces envahissantes affecte la biodiversité et précipite le déclin des espèces les plus vulnérables, amplifie les déséquilibres trophiques, fragilise les écosystèmes et modifie durablement leur fonctionnement.

Qu'elles soient d'ici ou d'ailleurs, ces espèces sont dotées d'une très grande aptitude naturelle à la dispersion qui leur permet de coloniser de nouveaux espaces et de se concentrer rapidement dans les zones où les ressources sont abondantes. Et ce, aux dépens des autres plantes et animaux.

De nombreux organismes exotiques sont en outre porteurs sains d'agents pathogènes qui peuvent être fatals pour les espèces indigènes, souvent dépourvues de réponse immunitaire adaptée telle l'écrevisse à pattes rouges, indigène, face à l'écrevisse californienne.

Elles peuvent aussi avoir un impact sur l'homme ! Préjudice économique, menace pour la santé. Exemples : le raton laveur peut être un vecteur de maladies, la berce du Caucase provoque de graves brûlures, ...

### Tous les moyens sont bons !

La dissémination des végétaux est en général moins rapide que celle des animaux. L'eau (mais aussi le vent, les animaux) est un agent extérieur qui facilite leur dispersion. La balsamine de l'Himalaya se répand par exemple très rapidement le long des cours d'eau grâce à ses petites graines qui flottent sur de grandes distances.

Les espèces aquatiques envahissantes ont une propension à former des tapis flottants denses qui perturbent le fonctionnement des écosystèmes aquatiques, obstruent les canalisations, colmatent les drains et les voies d'eau, étouffent les étangs. Potamots, nénuphars, renoncules aquatiques (indigènes), jussie à grandes fleurs d'Amérique du Sud, l'élodée du Canada, *hydrocotyle fausse-renoncule d'Amérique du Nord*, myriophylle du Brésil, ... Super-organismes caractérisés par une aptitude compétitive hors norme et un tempérament envahissant qui s'extériorise partout où ils s'installent.

La renouée du Japon se propage via ses organes souterrains très développés, les rhizomes, qui stockent de grandes quantités de réserves nutritives.

Un excès d'azote provoque un enrichissement des tissus végétaux. Les plantes gorgées de cet élément constituent des mets de choix pour les oies sauvages comme la bernache du Canada. De nature grégaire, elle chasse nos canards de leur habitat.

### En quête de solutions, un défi complexe

Les espèces envahissantes ne se laissent pas facilement maîtriser du fait de leur capacité de dispersion et de reproduction hors norme. Les résultats des actions de destruction entreprises à leur rencontre restent souvent assez mitigés en dépit des coûts élevés qu'elles représentent. L'histoire de cette lutte est jalonnée d'échecs ... Lutte mécanique, chimique, biologique (introduction d'ennemis naturels) ou intégrée (combinaison de plusieurs techniques).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, les autorités européennes ont adopté un règlement permettant de s'accorder sur les priorités à donner en matière de prévention de lutte.

Anticipation et proactivité sont les maîtres mots pour ne pas se laisser déborder par la vague.

Des solutions existent. Après 7 ans d'arrachage de la berce du Caucase par les pouvoirs publics dans le bassin de l'Amblève, aidés par quelques associations, nous estimons que 80 % des populations ont disparus. Et l'engagement reste entier.



### Que faire à son échelle ?

Tout un chacun peut respecter quelques règles simples pour limiter la dissémination et la prolifération des espèces exotiques envahissantes.

Règle n°1 : Eviter de transporter, de détenir, d'élever et de planter des espèces exotiques réputées pour leur tempérament envahissant ;

Règle n°2 : N'introduisez jamais d'espèce exotique dans la nature ;

Règle n°3 : Nourrissez le moins possible les animaux sauvages.

**N'hésitez pas à signaler au Contrat de rivière, toutes espèces exotiques envahissantes liées au milieu humide.**

### Les raisons d'espérer

Les invasions biologiques n'agissent pas de manière isolée sur la biodiversité et les écosystèmes ; elles se conjuguent le plus souvent à la pollution de l'environnement, à la surexploitation des ressources, à la fragmentation des habitats ou aux modifications climatiques. Fort heureusement, les actions destinées à contenir ces menaces sont autant de leviers qui permettront aussi de limiter à terme la prolifération des espèces envahissantes.

# ENVIRONNEMENT

## PLANTES INVASIVES

Poussées dans le dos par la politique environnementale volontariste menée depuis plus de 20 ans par l'Union européenne, nos habitudes de consommation sont en train de changer. Les émissions de certains gaz polluants diminuent, la qualité des eaux de surface s'améliore, le volume des déchets se réduit. Les modes de production évoluent. La piste est tracée. Il revient à chacun de nous, citoyens, chasseurs, agriculteurs, forestiers, entreprises, de poursuivre dans cette voie pour amorcer une réconciliation avec la nature extravagante de toutes ces espèces hors norme.

*D'après le livre d'Etienne Branquart et Guillaume Fried, «Les espèces envahissantes d'ici et d'ailleurs», ed. Gerfaut, 2016.*

L'équipe du Contrat de rivière Amblève/Rour  
Email : [crambleve@gmail.com](mailto:crambleve@gmail.com)



# ÉNERGIE

## ATTENTION AUX ARNAQUES

### ATTENTION AUX ARNAQUES À L'ÉNERGIE !

Vous avez sans doute dans votre entourage voire vous-même été contacté par une personne, beau parleur, vous proposant de belles économies sur votre consommation d'énergie.

Selon les témoignages recueillis au 1718 (Renseignement de la Région Wallonne), certaines sociétés essayent de vendre des travaux pour réduire votre consommation d'énergie. Elles se disent mandatées par la Région Wallonne pour réaliser une enquête sur la consommation énergétique de ces citoyens ou réaliser un bilan énergétique. Elles peuvent invoquer des travaux d'isolation obligatoire pour toute habitation raccordée par le réseau électrique. Certains vous font miroiter un audit énergétique gratuit ou encore des primes régionales gonflées. Ces sociétés vous proposent même, après de belles promesses, de

passer chez vous pour vous conseiller. Elles tentent alors de vous vendre leurs produits (panneaux photovoltaïque principalement) ou des travaux économiseurs d'énergie en dépit du bon sens !

Ce type d'arnaque nous a été récemment rapporté par un citoyen de votre Commune, méfiez-vous donc !

Le Service public de Wallonie tient dès lors à préciser que :

- ▶ bien que leur coût puisse être réduit par l'obtention d'une prime, les audits énergétiques ne sont pas gratuits et ne sont pas « offerts » par la Région ; les audits qui peuvent faire l'objet d'une prime de la Région sont réalisés par des auditeurs agréés selon une procédure bien définie (PAE 2) ;
- ▶ bien qu'il y ait des exigences en cas de travaux soumis à permis d'urbanisme, la Région n'impose pas que toutes les habitations soient isolées dès lors qu'elles sont raccordées au réseau électrique ;
- ▶ la Région n'effectue pas de démarchage auprès des

*citoyens que ce soit par téléphone, par e-mail ou au domicile et n'a mandaté personne pour le faire. Quand la Région a l'intention d'effectuer une enquête par téléphone, des courriers sont envoyés au préalable aux citoyens pour leur demander l'autorisation de les appeler.*

### Quels réflexes adopter ?

- ▶ Ne communiquez pas vos données personnelles sans avoir préalablement vérifié à qui vous avez affaire.
- ▶ Prenez le temps de vérifier les coordonnées de votre interlocuteur. Les arnaqueurs utilisent souvent une boîte postale comme adresse, voire un GSM avec une carte prépayée pour ne pas être identifiés.
- ▶ Ne versez pas d'argent à un inconnu sans savoir s'il dispose des autorisations requises.

### Que faire si vous êtes victime d'une arnaque ?

Si vous soupçonnez une arnaque à la consommation ou vous pensez être victime de cette pratique, signalez les faits auprès de la Direction générale de l'Inspection économique du SPF Economie (Pour la Province de Liège et du Luxembourg : 02 277 54 78)

- ▶ Si vous souhaitez faire valoir vos droits (par exemple : obtenir une indemnisation, un remboursement, une résiliation de contrat sans frais, etc.), ils existent diverses possibilités :
- ▶ si l'**entreprise est établie en Belgique**, adressez-vous au service médiation du SPF économie. Vous trouverez toute l'information sur le site du SPF Economie (Protection des consommateurs arnaque)
- ▶ si l'**entreprise n'est pas établie en Belgique mais dans un Etat membre de l'Union européenne, en Norvège ou en Islande**,

Si vous avez été victime des agissements d'une personne (et non d'une entreprise fiable), qui vous a, par exemple, réclamé de l'argent ou demandé vos coordonnées bancaires en utilisant des ruses (fausse loterie, ...), adressez-vous alors à votre bureau de Police Locale

Vous pouvez retrouver toutes ces informations ainsi que de nombreux conseils sur le site du SPF Economie ([www.economie.fgov.be](http://www.economie.fgov.be) dans le volet « Protection des consommateurs »).

### ***Vous ne souhaitez plus être appelé pour des offres commerciales...***

*Sachez qu'il existe la liste « ne m'appellez plus » ([www.ne-m-appellez-plus.be](http://www.ne-m-appellez-plus.be)). Elle permet d'éviter de recevoir des appels téléphoniques publicitaires même des entreprises dont vous êtes client. Une entreprise qui démarche par téléphone est obligée de consulter cette liste, à défaut elle s'expose à une amende. Si elle vous contacte, vous pouvez alors porter plainte au SPF Finance. Cette liste est régie par une loi du Code de Droit à l'Economie. Elle peut être consultée par les entreprises que pour vous retirer de leur fichier. Dès lors ces dernières ne peuvent pas vous appeler. Toute autre utilisation fait l'objet de poursuite judiciaire.*

### ***Vous souhaitez vous lancer dans des travaux de rénovation ou de construction.***

*Au sein de votre Commune, notre écopasseuse, Mme Grogard peut vous informer sur les primes régionales et communales. Les Guichet de l'énergie, quant à eux, pourront vous fournir des conseils techniques indépendants de toute marque*

### ***Vous comptez changer de fournisseur d'électricité....***

*Vous y avez déjà pensé mais vous n'avez jamais pris le temps. Puis un jour un démarcheur passe chez vous et vous propose un contrat pour changer de fournisseur. Sachez que notre écopasseuse, Mme Grogard peut vous aider à comparer les différents fournisseurs en toute objectivité et gratuitement. Il suffit que vous veniez avec votre facture de décompte annuelle\*.*

Martine Grogard

\*Contrairement à la facture mensuelle qui reprend un montant fixe à payer par mois, la facture annuelle ou de régularisation reprend les index de votre compteur électrique. Il y est donc indiqué la quantité d'électricité réellement consommée pendant une période donnée.

### BIBLIOTHÈQUE, PCDN ET L'ATELIER TRICOT-PAPOTE

Le 4 juin, dans les locaux de l'école «La parenthèse» à Stoumont, nous avons accueilli les petits enfants de notre commune. Un spectacle-conte était proposé avec pour thème: « sous la feuille de salade ». Tout notre petit monde a voyagé dans l'univers d'un potager. Légumes, fruits, vers de terre, graines, plantes, plus de secrets! Nos petites têtes blondes ont découvert la nature grâce à nos deux liseuses de la compagnie «Latcho Drom». Les ouvrages utilisés par les deux dames étaient des livres à croquer, des histoires à savourer, des livres que nos petits ont manipulé après le spectacle.

Chose amusante, les dames de l'atelier tricot-papote ont partagé cet instant. En effet, pour rendre le potager plus attrayant, les dames de l'atelier avaient tricoté des légumes, fruits, des petits animaux, bref de quoi rendre un jardin attirant.

Pour compléter cette matinée, le bibliobus avait accepté notre invitation et est venu nous rejoindre dans la cour de l'école.

Voici donc une matinée agréablement partagée de façon ludique et intergénérationnelle. Merci aux tricoteuses, aux liseuses, au bibliobus et à notre bibliothécaire sans qui la journée n'aurait pas pu être programmée.

Yvonne Vannerum



### L'ATELIER TRICOT-PAPOTE DE STOUMONT PARTICIPE AU PROJET « DES PETITES PIEUVRES POUR LES BÉBÉS PRÉMATURÉS » !



### Pourquoi des pieuvres?

En janvier 2013, une danoise a croché une petite pieuvre pour un bébé, né prématurément. Cette pieuvre a été placée dans la couveuse avec le bébé : celui-ci était un peu plus calme, et tirait moins sur les tuyaux et sur les sondes.

D'autres prématurés ont également reçu une petite pieuvre : leur respiration et leur rythme cardiaque sont devenus plus réguliers, la quantité d'oxygène dans le sang a augmenté. Après le Danemark, le projet s'est poursuivi en Suède. Depuis, beaucoup d'hôpitaux aux Pays-Bas, en Belgique et en France ont accueilli les petites pieuvres.

Vous trouverez des renseignements supplémentaires sur ce projet sur le site :

<http://petitepieuvresensationcocon.weebly.com>

ou [www.facebook.com/groups/petitepieuvresensationcocon/](http://www.facebook.com/groups/petitepieuvresensationcocon/)

**Envie de participer avec nous ? Envie de crocheter ou tricoter des petites pieuvres ?**

**Rejoignez l'atelier tricot-papote !**

L'atelier tricot-papote est un moment de rencontre, de convivialité et d'échanges.

Envie de tricoter, de crocheter ou d'apprendre ? Envie de participer à la création de points de lecture originaux ? Envie de réaliser des décors avec des bouts de laine ?

L'atelier tricot-papote se réunit le jeudi entre 13h30 et 16h00 dans le local de la Bibliothèque de Stoumont au 1<sup>er</sup> étage - route de l'Ambève 45 à 4987 Stoumont.



Reprise des activités le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2016.

Renseignements au 080/29.26.89 durant les heures d'ouverture de la bibliothèque ou au 080/29.26.57, également par mail [bibliotheque@stoumont.be](mailto:bibliotheque@stoumont.be)

**Pour rappel : La bibliothèque communale de Stoumont vous accueille le lundi de 18 h à 20 h, le mercredi de 14 h à 16 h et le jeudi de 14 h 30 à 16 h 30.**



Réseau  
Ambièvre  
& Liègne



### I BIBLIOTHÈQUE DE STOUMONT

Voici la liste des livres achetés en 2016

#### Jeunesse :

- ▶ La seule façon de te parler, Cathy Ytak
- ▶ Histoire de points, Andy Mansfield
- ▶ Un ours nommé Paddington
- ▶ Attention ! Ne pas toucher, Tim Warnes
- ▶ Le loup tombé du livre, Thierry Robberecht
- ▶ La jaquette, Kristen Hall
- ▶ Le livre des émotions, Amanda Mc Cardie
- ▶ Chien pourri à la ferme, Colas Gutman/Marc Boutavant
- ▶ Une belle brochette de bananes, Jean-Philippe Arrou-Vignod
- ▶ La vie compliquée de Léa Olivier tome 7 - Trou de beigne, Catherine Girard-Audet
- ▶ La vie compliquée de Léa Olivier tome 8 - Rivaies, Catherine Girard-Audet
- ▶ La sélection tome 5- La couronne, Kiera Cass

#### Adultes :

- ▶ On regrettera plus tard, Agnès Ledig
- ▶ Au nom du père, Françoise Bourdin
- ▶ L'horizon à l'envers, Marc Levy
- ▶ Les nuits de laitue, Vanessa Barbara
- ▶ Se souvenir des jours de fête, Christian Signol
- ▶ La fille de Brooklyn, Guillaume Musso
- ▶ Désolée, je suis attendue, Agnès Martin-Lugand
- ▶ Nos vies insoupçonnées, Anaïs Jeanneret

- ▶ L'amour et les forêts, Eric Rinhardt
- ▶ L'idée ridicule de ne plus jamais te revoir, Rosa Montero
- ▶ Miniaturiste, Jessie Burton
- ▶ Boussole, Mathias Enard
- ▶ Les petits vieux d'Helsinki mènent l'enquête, Minna Linsgren
- ▶ Femme au foyer, Jil Alexander Essbaum
- ▶ Voulez-vous partager ma maison ?, Janine Boissard
- ▶ On dirait nous, Didier Van Cauwelaert
- ▶ Amélia, Kimberly Mc Creight
- ▶ Là où tombe la pluie, Catherine Chanter
- ▶ Kyrielle blues, Biefnot-Danemark
- ▶ Bellevue, Claire Berest
- ▶ La mariée était en blanc, Mary Higgins Clark
- ▶ Le crime était signé, Lionel Olivier
- ▶ Le dompteur de lions, Camilla Läckberg
- ▶ Les nuits de la Saint-Jean, Viveca Sten
- ▶ Le temps est assassin, Michel Bussi
- ▶ L'appel du coucou, Robert Galbraith
- ▶ Promenez-vous dans les bois..., Ruth Ware
- ▶ Paranoïa, Melissa Bellevigne
- ▶ Mon guide gynéco - Devenir actrice de sa santé, Agnès Ledig
- ▶ Tricote-moi un doudou - 37 modèles irrésistibles
- ▶ Tricots animaux - enfants 0-3 ans
- ▶ 30 bijoux et accessoires au tricot et au crochet
- ▶ Mon année créative - 52 semaines de tricot, couture, point de croix, crochet
- ▶ Coussins animaux - Tricot & crochet
- ▶ Ours en tricot - 15 amis tout doux à réaliser et à habiller, Val Pierce
- ▶ Atelier créatif tricot, Adel Kay
- ▶ On est foutu, on pense trop !, Dr Serge Marquis

#### Livres subventionnés par le PCDN :

- ▶ Guide des curieux de nature
- ▶ La nature la nuit - Guided'observation et d'identification

# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## UN MONSIEUR "CAMPS" À STOUMONT

Nous avons le privilège de vivre dans un cadre privilégié. Aussi, durant cette période de vacances scolaires, divers endroits de notre belle commune sont particulièrement prisés par plusieurs milliers de jeunes qui y séjournent entre la fin du mois de juin et le 15 août.

Cette augmentation temporaire mais massive de la population sur notre territoire impose la mise en place de différentes mesures.

L'une d'entre elles est directement liée à l'engagement d'un Monsieur "Camps". Un jeune qui parle aux jeunes et qui remplit le rôle de référent et d'interface entre les jeunes, l'Administration Communale, la Maison de Police, le DNF,

l'AIVE (pour la gestion des déchets), les propriétaires des lieux d'accueil, les fédérations et les citoyens.

En 2016 et pour la deuxième année consécutive, notre Monsieur "Camps" sera Yannick DIEPART. Vous pouvez le joindre au 0483 - 076 540.

La gestion globale de l'accueil étant assurée et coordonnée par Jean-Marc REUL (0472 - 191 381).

N'hésitez pas à les contacter en cas d'éventuelles questions ou difficultés. Si chacun est le bienvenu à Stoumont, le respect des citoyens et de notre environnement reste notre leitmotiv.

Didier Gilkinet

### **UN ARBRE, UN ENFANT : PLANTER SES RACINES DANS LA COMMUNE**

#### **Discours prononcé par Yvonne Vannerum lors de la remise des primes de naissance**

*Pour beaucoup, l'arbre est le symbole de la vie par excellence, raison pour laquelle on plante souvent un arbre à la naissance d'un enfant. Planter un arbre pour célébrer la naissance de l'enfant dépasse la simple tradition. C'est un geste fort et symbolique, un acte responsable et durable.*

*Par cet acte, chers parents, vous prenez le parti de créer un lien entre la nature et l'homme, entre l'arbre et l'enfant. Pour tous deux, c'est la vie qui commence. Au fil du temps et des saisons, tous deux vont se développer.*

*Cette année, la commune de Stoumont est heureuse d'accueillir 28 enfants qui ont vu le jour sur notre territoire en 2015.*

*La commune a choisi le chêne, cet arbre synonyme de force et de solidité au sens spirituel autant que matériel. Arbre majestueux et sacré dans de nombreuses traditions, il est synonyme de force et figure par excellence de l'Arbre et de l'axe du monde.*

*La sagesse, la générosité, la longévité, la puissance...autant de caractéristiques que possède le chêne et nous l'espérons possèdera votre enfant tout au long de sa vie.*

*Au nom de l'administration communale de Stoumont, nous tenons à vous féliciter, chers parents, pour cette naissance.*

*Un proverbe illustre bien l'acte que nous avons réalisé ensemble aujourd'hui et le rôle de parent : «On ne peut que donner deux choses à ses enfants: des racines et des ailes.»*

Yvonne Vannerum  
Echevine de la Jeunesse



# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLES

### ÉCOLE COMMUNALE DE RAHIER

- Visite de l'exposition Bleu de toi à la Bibliothèque de Trois-Ponts.



- Activité sécurité routière à la piste mobile de la Police à Malmedy.



- Visite du site mégalithique de Wéris



- Excursion pour tous les élèves à Ramioul.



# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLES



# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLES

► Les infirmières du PMS sont venues réaliser une animation sur les 5 sens avec les maternelles.



► Spectacle de l'école le samedi 19 mars à la salle Loisirs et jeunesse de Rahier.



# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLES

### ÉCOLE COMMUNALE DE LA GLEIZE

#### Notre voyage en Côte d'Opale

- ▶ Au sommet du phare de Dunkerque, la vue était superbe.



- ▶ Nous avons visité le Cap Gris Nez avec en arrière-plan les falaises du Cap Blanc Nez



- ▶ Nous logions à Sangatte tout près de Calais.



- ▶ Mercredi, les élèves de 3<sup>ème</sup> maternelles, de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> primaires sont venus nous rejoindre.



# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLES



► A Canterbury, nous avons interrogé les habitants. It was very exciting !



► Nous avons terminé ce merveilleux voyage à Nausicaà.



► Nous av ons traversé la Manche en ferry. Quel vent !



# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLES

### ÉCOLE COMMUNALE DE MOULIN DU RUY

- ▶ Les petits de maternelle nous ont préparé un repas chinois. Quel régal !



- ▶ Nous avons assisté à un spectacle d'ombres. Avec Madame Delphine, nous essayons d'en reproduire... Pas évident.



- ▶ Comme chaque année, nous participons au ramassage des déchets aux alentours de notre école. Que de déchets trouvés...



- ▶ Toute l'école se retrouve autour de la mare pour une première découverte. Que de monde dans cette mare.



- ▶ Super chouette excursion pour tous au Préhistosite de Ramioul



# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLES

### ÉCOLE SAINT-RAPHAËL DE STOUMONT

#### Carnaval (maternelle) :

Après s'être appliqués à fabriquer leurs costumes, les enfants ont fêté le carnaval comme il se doit : gouter et confettis à gogo!



# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLES

### Fête du muguet (maternelle)



### Animation «Sécurité routière» (P4-5-6) :

A Malmedy, les grands de primaire ont mis en pratique les apprentissages du code de la route, encadrés par de vrais policiers.



# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLES

### Projet «Couture» (Primaire) :

Avec l'aide d'une maman couturière, tous ont confectionné un cadeau pour leurs mamans et ont ainsi découvert quelques rudiments de la couture.



# JOURNAL DE LA JEUNESSE

## DES NOUVELLES DES ÉCOLES

### Excursion à l'Euro Space Center (Primaire) :

Les enfants sont partis à la découverte de l'espace et du métier d'astronaute; et ont expérimenté différents simulateurs permettant de ressentir la faible gravité lunaire ou encore, la désorientation que l'on peut connaître dans l'espace.



### DES NOUVELLES DE L'ATL (ACCUEIL TEMPS LIBRE)

#### La plaine de vacances 2016

La plaine de vacances est organisée par le service ATL de la commune de Stoumont, avec la même équipe d'animation que l'année passée : Cathy Lhoir, Allison Garsou et Anne Lejeune.

Cathy et Allison, accueillantes et animatrices brevetées transmettent aux enfants leur enthousiasme dans une multitude d'animations autour d'un thème différent chaque semaine : "jeux à gogo" (à Rahier du 18 au 22 juillet), "Incroyables talents" (à La Gleize du 25 au 29 juillet), "le zoo dans tous ses états" avec une excursion au Parc à gibier (à Moulin du Ruy du 1<sup>er</sup> au 5 août) et "Intervilles" (à Rahier du 8 au 12 août).

Anne, en tant que coordinatrice, est responsable de la bonne organisation et du vivre ensemble. Les enfants viennent de différentes écoles, il y a des petits et des plus grands et chacun doit avoir sa place dans le groupe, être écouté et respecté, notamment lors des moments d'évaluation où l'on partage ses émotions et où les conflits sont gérés positivement.

Tous les vendredis, les parents sont invités à admirer les réalisations de leurs enfants et à rencontrer l'équipe d'animation (qui reste à l'écoute des familles tout au long de la plaine).



#### Les stages d'été

Les stages organisés par les ASBL dans notre commune offrent aussi de bons moments à nos enfants : les stages "Ferme et Nature" au Fagotin, les stages d'équitation au Val de Lienne (toutes les semaines de juillet et août, à partir de 3 ans au Fagotin et de 4 ou 6 ans au Val de Lienne). Pour les plus sportifs, 6 semaines de stages : 2 multisports avec l'équipe de Bouge & Fun (à partir de 3 ans) et du tennis et activités diverses au TC La Gleize (à partir de 5 ans), ou bien les rencontres autour du cheval par l'Autrémoi à Moulin du Ruy. Et pour ceux qui aiment cuisiner ou coudre, 3 stages à Vivacook (Moulin du Ruy) et un stage de couture avec Mademoiselle Cathy à Lorcé.

Il y en a pour tous les âges et pour tous les goûts !

Toutes les informations concernant les stages pour enfants sont accessibles sur le site de la commune de Stoumont, à la rubrique "Accueil Temps Libre". Vous les trouverez aussi sur le feuillet "Agenda des manifestations" distribué en toutes boîtes, et sur la page Facebook de l'administration communale de Stoumont. Et bien sûr, le service ATL est toujours à l'écoute de vos demandes et suggestions concernant l'accueil de vos enfants : [anne.lejeune@stoumont.be](mailto:anne.lejeune@stoumont.be) ou 0471 88 00 51 ou Yvonne VANNERUM, Echevine de l'ATL.

Anne Lejeune

#### Formation des accueillantes

Afin d'être toujours plus performantes, nos accueillantes continuent à suivre des formations régulièrement. Fin de l'année 2015, le thème de la formation était la gestion des conflits entre les enfants. Une formation d'une durée de 15 heures qui aide à apaiser bien des moments de discorde entre les enfants. Une formation qui permet que les accueils soient plus agréables pour les petits.

Début 2016, c'est une formation de secourisme que les accueillantes ont pu suivre à Stoumont. Formation d'une durée de 40 heures prodiguée par Monsieur Lecloux des services de la Province. Au terme de cette formation, nous avons organisé la remise des brevets ainsi que la remise d'un porte clé qui dans une petite pochette cache un masque de protection.

Il est important que les personnes à qui vous confiez vos enfants soient capables de gérer les petits accidents du quotidien.

Autre formation et non des moindres, trois accueillantes ont suivi une formation de 150 heures afin d'obtenir le brevet "d'animateur en centre de vacances". Formation assez lourde car au vu du nombre d'heures, vous comprendrez qu'il a été nécessaire de passer deux semaines (jour et nuit) dans un centre à Grivegnée. Nous les félicitons et encourageons à continuer dans cette voie. Nous pouvons dire que dans le temps c'était des "garderies d'enfants" mais maintenant c'est des accueils où l'enfant peut s'épanouir et apprendre des choses. Merci à nos accueillantes pour les bons moments que les enfants partagent avant et après l'école, le mercredi après-midi ainsi que durant les plaines de vacances.

Yvonne Vannerum

## DISCOURS PRONONCÉ PAR L'ECHEVINE DES SPORTS, YVONNE VANNERUM, LORS DE LA REMISE DES MÉRITES SPORTIFS 2015

Chaque année, nous mettons à l'honneur des sportifs ou un club sportif pour les résultats engrangés dans l'année ou un bénévole pour son engagement en faveur du sport pour tous. Pour l'année 2015, trois sportifs sont à l'honneur.



### Arnaud Schulz

Arnaud a débuté le motocross à l'AMPL (Association Motocycliste de la Province de Luxembourg) en 2013. Les courses s'échelonnent de mars à septembre, toutes en Province de Luxembourg. Sept courses pour le championnat de printemps, qui permet de déterminer la catégorie des motards puis 14 courses pour le championnat de l'AMPL.

Arnaud a suivi le championnat de façon plus régulière en 2014 et termine à la 6<sup>ème</sup> place de la catégorie "débutant pair" sur une Kawasaki 250cc. En plus des entraînements, chaque journée comporte 2 courses de 11 minutes avec un tour supplémentaire. 450 c'est le nombre de motards qui y participent en 14 catégories.

En 2015, Arnaud mène toute la saison à la première place (14 podiums : 7x1<sup>er</sup>, 3x2<sup>ème</sup>, 4x3<sup>ème</sup>), puis malheureusement suite à une chute lors des dernières courses, termine à la seconde place à 4 points du premier...avec un total de 527 points.

Pour l'entraînement, il se rend 3 x par semaine à la salle de musculation, fait un peu de jogging pour le cardio et s'entraîne sur des terrains de cross à Genk, Hélécinne, Grevenbroich en Allemagne et à Verdun en France, parfois des entraînements dans le sable. Il a également suivi un stage en Espagne.

Actuellement, il est monté dans la catégorie "Junior pair" et roule sur une Yamaha 250cc.

### Gaëtan Schulz

Gaëtan a débuté la boxe à Basse-Bodeux en 2010 à raison de deux entraînements de 2h par semaine plus un peu de jogging et surtout un régime strict afin de rester dans la catégorie lorsqu'il prépare une saison de combats (dans ce cas : entre 67 et 70 kg).

En 2013 et 2014, il a réalisé 16 combats (gagné 12, perdu 4); les 5 premiers combats sont toujours prévus avec protections, à

partir du 6<sup>ème</sup> il faut enlever les protections.

Un combat est composé de 3 rounds de 2 minutes sauf si un des entraîneurs décide d'écourter un round parce que son boxeur est mal; dans ce cas il jette un essuie sur le ring. Si les 2 boxeurs tiennent les 3 rounds, alors un jury composé d'au moins 6 personnes délibère et accorde la victoire au boxeur qui a réalisé les meilleurs mouvements techniques.

Les règles sont très strictes selon le K-1, soit le kick-boxing japonais. Les coups de pieds sont admis mais les gestes doivent rester très techniques et les coups bas ne sont pas tolérés.

En juin 2014, à la nuit du Phoenix à Grivegnée, pour le titre de champion de la francophonie, 5 rounds de 2 minutes étaient prévus. Gaëtan a été déclaré champion au 4<sup>ème</sup> round par KO de son adversaire.

Actuellement, il suit l'entraînement aussi régulièrement que son travail le permet mais n'est pas inscrit dans une nouvelle compétition.

### Adrien Forthomme

En 2015, Adrien a fait partie de l'équipe sportive de cross-country Ardennes mountain bike theutoise. Cette équipe a pour but de former les jeunes coureurs cyclistes à la compétition nationale. Pour Adrien, c'était la première année de course junior en haut niveau cross-country et semi-marathon. Chaque jour de la semaine, il a des entraînements spécifiques à savoir 15 heures en vélo de route et 3 heures de VTT. Les courses se déroulent tous les weekends de mars à octobre. Le premier objectif d'Adrien pour la saison était le championnat Cup Five (essentiellement en Province de Liège) où il termina 2<sup>ème</sup> au classement final. Le second objectif, sans doute le plus important, était le championnat de Belgique à Ottignies, pour lequel les entraînements et les courses précédant l'événement avaient été orientés. Il termina à une excellente 25<sup>ème</sup> place. Adrien participe également au championnat g-skin mtb trophy en Province de Luxembourg (1 x 2<sup>ème</sup> place et 2 x 4<sup>ème</sup> place). Il a également fourni de bonnes prestations en semi-marathons. Ses résultats lui ont permis de rallier le team KTM Ardennes Bike Officiel.

Actuellement, pour cette saison, ses objectifs sont la coupe de Wallonie, la coupe Benelux et le championnat de Belgique en catégorie espoir.

Au nom de l'Administration communale, nous tenons à vous féliciter tous les 3 pour votre belle année sportive passée et vous encourager pour celles à venir. Je terminerai en citant Pierre de Coubertin, "L'important dans la vie, ce n'est point le triomphe, mais le combat. L'essentiel n'est pas d'avoir vaincu, mais de s'être bien battu. Le sport va chercher la peur pour la dominer, la fatigue pour en triompher, la difficulté pour la vaincre."

Une autre personne a également été mise à l'honneur pour son implication dans le monde sportif.

### André Evrard

Si nous avons décidé de te mettre à l'honneur, c'est pour ton amour du foot et ton dévouement pour les jeunes. Deuxième fils d'une fratrie de cinq garçons, il est bien normal d'avoir taquiné le ballon rond. L'amour du foot t'as poussé à entrer dans le comité du club de Chevron en 1973. Puis, belle opportunité, en 1981 le

*club cherche un coach pour une équipe de filles. Te voilà donc chef de file des filles pendant cinq ans. Quel courage! En 1986, tu deviens président du club. Tu as donc vécu l'inauguration du terrain en 1989.*

*En 1998, l'équipe de foot de Chevron deviendra championne en même temps que l'équipe de mini-foot là où tu es président délégué. Chevron United (c'était le nom de l'équipe) monte jusqu'en deuxième provinciale et là, nous ne le cacherons pas, avec des soirées mémorables.*

*Tu te retires du club de foot pendant 4 ans car c'est lourd, tu travailles et habites à Liège et lorsque tu rentres à Chevron le weekend c'est pour te poser en famille. De plus, de par ta fonction, tu es aussi impliqué au Standard. Les weekends deviennent donc des «aller-retour» Liège-Chevron-Liège. En 2007, l'équipe première de Chevron est dissoute et le club est au bord de la faillite. Ton amour du foot te guide, tu reprends du service. Voilà une équipe réserve mise sur pieds et quelle équipe, dix joueurs font partie de ta famille. En 2011, une deuxième équipe réserve se forme et trois équipes de jeunes emboîtent le pas. Particularité, l'année dernière tu as réussi à former une équipe composée essentiellement de joueurs de notre commune. Moralité : si vous cherchez André, il faut vous armer de courage car il est soit sur le terrain (il faut tondre, arroser, marquer les lignes...), soit dans la buvette (il faut gérer les stocks, passer les commandes...). Il faut que tout soit en ordre pour le prochain match. Les jours de matchs, chercher André est aussi difficile. André se trouve à la fois au bord du terrain pour remplir la feuille, quette les moindres soucis, surveille si l'équipe qui gère le bar est en place. A la mi-temps, André se dépêche, il faut de l'aide dans la buvette tout le monde doit être servi en même temps. Et enfin, la troisième mi-temps, André est toujours là mais cette fois avec l'équipe. André, tu peux dire que tu as de la chance d'avoir une épouse compréhensive car il faut bien le dire, tu vis le foot à fond mais pas pour toi, pour les autres, c'est d'autant plus méritant.*

Petite anecdote que j'aimerais rappeler: Un jour, Bernard Tapie en visite à la maison de la presse, t'as demandé si tu n'avais pas des joueurs pour lui. Et une autre fois encore, un arbitre t'as demandé pourquoi tu ne signais pas de ton vrai nom «Le paon». C'est d'ailleurs depuis que les joueurs t'ont baptisé Léon. C'est pour toutes ces années de dévouement passées auprès de nos jeunes que nous avons décidé de te remettre le mérite sportif.

Yvonne Vannerum

#### **André Evrard a souhaité exprimé ses remerciements suite à cette remise de mérite sportif.**

« Grand merci au Collège communal, en particulier à notre Echevine des sports Yvonne VANNERUM, pour la belle réception hier soir et de m'avoir attribué le Mérite Sportif 2015 de la Commune de Stoumont.

Merci aux ouvriers communaux pour leur travail impeccable d'entretien du site de Habiémont, à notre tondeur Patrick PEERBOM mais aussi à nos deux joueurs du Club, Sylvain CRANNINX et Vincent LECLERCQ qui roulent le terrain avec leur voiture, ce qui nous donne un terrain impeccable envié par beaucoup de club.

Merci aux comitards du F C Chevron pour leur disponibilité chaque Week-end, chacun apportant sa pierre à l'édifice avec les moyens qu'il peut.

Merci aussi à Marcie, mon épouse, de m'épauler, de me soutenir lors de chaque manifestation.

Et pour terminer je félicite tous les joueurs du Club :

Je commence par l'équipe 1<sup>ère</sup> avec une cinquième place au classement pour la 1<sup>ère</sup> année en province de Luxembourg, faut-il le rappeler : tous nos joueurs jouent gratuitement. Merci à G. Rondeux, Ph. Hansenne et J. Dupont.

A l'équipe réserve, 2<sup>ème</sup> au classement et 3 fois champion en 5 ans. Bravo. Merci à leur meneur Fr. Evrard et à Pat Goffaut, notre irremplaçable arbitre.

N'oublions pas non plus nos 3 équipes de jeunes les U7 - U9 - U11 et leurs très dévoués entraîneurs Ph. Raveaux, Sylvain Wilmotte, Frédéric Evrard, Michael Hémmerlin et Joann Résimont.

Et je termine vraiment en disant : au Club de Chevron nous n'avons pas beaucoup d'argent mais notre vraie richesse c'est d'être une équipe soudée à tous les échelons: les dirigeants, les joueurs, les parents et amis et bien sur notre commune de Stoumont.

Merci à TOUS »

André EVRARD  
Président du F.C.CHEVRON





## ASSOCIATIONS SPORTIVES : LA PROVINCE DE LIÈGE EST À VOS CÔTÉS !

Le sport est désormais intégré dans la vie sociale et tout naturellement une des composantes de la vie associative. Dans le cadre de sa politique d'encouragement aux activités sportives, l'institution provinciale a créé, il y a plusieurs années, le Service des Sports de la Province de Liège.

**Vous faites partie d'un club ou d'une association sportive et vous organisez un événement : le Service des Sports vous soutient !**

Le Service des Sports apporte un soutien financier et logistique aux organisateurs d'événements ponctuels, dans le respect du règlement provincial applicable en la matière. Les associations sportives qui en font la demande peuvent notamment obtenir un subside financier, des coupes et trophées...

Sportifs, dirigeants de club et bénévoles du monde sportif ? Le Guichet du Sport est là pour vous aider !

Un Guichet du Sport a été créé au sein de l'ASBL « La Maison des Sports ». Sa mission : conseiller, faciliter et soutenir les diverses associations ou structures, tant publiques que privées, qui œuvrent dans le domaine du sport sur le territoire de la Province de Liège. Cette aide peut se décliner aussi bien sur le plan administratif (gestion d'ASBL, construction de dossier de demandes de subventions,...) que technique (entretien d'infrastructures et aires de jeux sportives...).

Les actions et services proposés sont accessibles aux clubs sportifs de la Province (dirigeants, affiliés, entraîneurs, arbitres ou bénévoles), aux personnes désirant pratiquer une discipline sportive, aux responsables communaux, aux gestionnaires d'infrastructures sportives, aux écoles, aux maisons de jeunes, aux groupements du 3<sup>e</sup> âge, aux organisateurs de stages sportifs, etc...

Maintenir un gazon de sport en bon état durant toute une saison sportive : une préoccupation majeure !

Les clubs rencontrent souvent des difficultés à entretenir leurs terrains et disposent de trop peu de moyens financiers. Ces travaux sont souvent confiés à des bénévoles dont l'aide est très précieuse mais qui ne sont pas suffisamment équipés et/ou formés aux exigences d'un terrain de sport. Consciente que rares sont les clubs ou les communes qui peuvent s'offrir les services d'un ingénieur agronome spécialisé et soucieuse de s'inscrire dans le contexte de la supracommunauté, la Province de Liège a créé une cellule afin d'apporter une aide concrète et gratuite aux communes et clubs désireux d'améliorer la qualité de leurs pelouses : la « **Cellule Assistance à l'entretien des gazons de sport** ». Sa mission : prodiguer les conseils nécessaires, apprendre les bons gestes et les techniques qui permettront de remettre du vert là où cela s'avère nécessaire.

L'aide se décline en trois volets :

- ▶ Un volet **information** qui se concrétise par la distribution d'un vade-mecum détaillant les principales opérations optimales d'entretien d'un gazon de sport et par l'organisation, en cas de demande, de réunions d'information au sein des entités sportives.
- ▶ Un volet **assistance technique** structuré en quatre actions : diagnostic et audit, recommandations, aide à la mise en œuvre des conseils et suivi de la maintenance.
- ▶ Ultérieurement, un volet **formation** du personnel communal et des préposés des clubs à l'entretien des gazons de sport. Ces cycles de formation seront dispensés sur les différents terrains de sport gérés par la Province de Liège.

Avis aux gestionnaires de clubs sportifs : n'hésitez pas à solliciter le Service des Sports de la Province pour soutenir vos actions !

### Maison des Sports

Rue des Prémontrés, 12 à 4000 LIEGE  
[www.provincedeliege.be/sports](http://www.provincedeliege.be/sports)  
[maison.sports@provincedeliege.be](mailto:maison.sports@provincedeliege.be)  
 Tél : 04/237.91.00.

### Demandes de subvention

Madame Cindy SAUVENIER  
 04/237.92.27. - [cindy.sauvenier@provincedeliege.be](mailto:cindy.sauvenier@provincedeliege.be)

### Cellule d'assistance à l'entretien des gazons de sport

Boulevard Léon Philippet, 83 à 4000 LIEGE  
 Tél : 04/237.30.25.

Marie Monville  
 Echevine de la vie associative  
 Conseillère Provinciale

# VIE ASSOCIATIVE

## LES MARCHEURS DE CHEVRON

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASBL « LES MARCHEURS DE CHEVRON »

L'Assemblée Générale de l'ASBL « Les Marcheurs de Chevron » s'est tenue en début de soirée le samedi 19 mars 2016 dans la salle de l'Union CRELLE à Lorcé. Et pourquoi en début de soirée me direz-vous ? Tout simplement parce que l'après-midi du samedi est traditionnellement consacrée aux marches de 5 et 10 Km et qu'il ne fallait pas y déroger !

A ces marches sont venus s'ajouter d'autres membres, et c'est une quarantaine de personnes qui ont participé à l'AG 2016.

La soirée débuta par la partie administrative : mot du président, rapport moral du secrétaire, présentation des comptes par le trésorier, décharge au trésorier et aux membres du Conseil d'Administration, passage en revue des futures activités importantes... Après quelques questions -réponses, le président proposa de passer à l'apéritif en attendant le repas.

Entre le plat principal et le dessert, sept marcheuses et marcheurs qui ont des talents de musicien(ne) et de chanteur(euse) nous ont offert un bel interlude musical. Et après le dessert, l'interlude musical repris. Merci à Christiane

(clavier), Elisabeth (basse), André (percussion), Dominique et Gisèle (chant), Dany (guitare et chant) et Yvan (guitare).

Mais le temps avance, il se fait déjà tard, il est temps de mettre fin à la soirée et de commencer à ranger la salle. Demain le rangement continuera et une nouvelle marche nous attend samedi prochain 26 mars.

Pour les Marcheurs de Chevron  
Marc Cornille



## OXFAM

### PETIT-DÉJEUNER OXFAM

Le dimanche 5 juin, dès 8 heures du matin, les amis de l'ancien château de Rahier étaient prêts à recevoir les convives. Pas moins de 120 personnes se sont bousculées afin de se régaler et de partager en toute convivialité un petit-déjeuner. Le tam-tam de Rahier à bien fonctionné. La fricassée de Philippe Goffin a connu un vif succès et sans nul doute, l'année prochaine, nous pousserons les murs pour installer confortablement tout le monde. Ce petit-déjeuner est non seulement un moment agréable à partager entre amis autour d'une table mais aussi le moment de concrétiser notre soutien aux petits producteurs du nord et du sud mais aussi nos producteurs locaux. Merci aux bénévoles de chez OXFAM de Malmedy qui déjà la veille viennent pour préparer le stand et passent la matinée avec nous. Merci aux amis de l'ancien château de Rahier qui répondent toujours présents sans compter les heures. Et, enfin, merci à vous tous d'être venus.

Le petit-déjeuner est une collaboration entre les amis du château et l'Administration communale.

Yvonne Vannerum



# ETAT CIVIL

## NOCES D'OR

### LE SAMEDI 23 JANVIER, C'EST EN LA SALLE DES MARIAGES DE LA MAISON COMMUNALE QUE GHISLAINE ET HENDRIKUS PLESSERS ONT FÊTÉ LE 50<sup>ÈME</sup> ANNIVERSAIRE DE LEUR ENGAGEMENT !

Madame, Monsieur Plessers,

Ghislaine, Hendrikus,

Au nom de l'Administration communale et des membres du Collège et du Conseil ici présents à mes côtés, je suis très heureux de vous accueillir en cette salle des mariages de notre maison commune.

Nous allons célébrer ensemble, en toute simplicité et en toute convivialité, un événement important de votre cheminement de couple. En effet, il y a 50 ans déjà, vous choisissiez de partager vos vies.

Je vous propose aujourd'hui qu'ensemble, nous remontions le temps.

Ghislaine,

Vous êtes née à Helchteren le 10 mars 1944. Vous êtes le 4<sup>ème</sup> enfant de la famille Vanstiphout.

Richardus, votre papa, travaille en tant que chef électricien au charbonnage de Zolder.

Avec vos 2 sœurs et vos 3 frères, il y a de la vie à la maison et le travail ne manque pas pour votre maman, Agnès.

Une fois l'école primaire terminée, vous poursuivez vos études à Hasselt et décrochez un diplôme d'infirmière.

Hendrikus,

Vous êtes né à Eksel le 09 mars 1943.

Avec une sœur aînée et une sœur cadette, vous êtes le deuxième enfant né d'une famille de trois.

Votre papa, Johannes, travaille en tant que manœuvre, également au charbonnage de Zolder tandis que Maria, votre maman, prend en charge l'éducation de la petite famille.

Après avoir fréquenté l'école primaire de votre village, vous quittez votre Limbourg natal pour trois longues années dans un pensionnat de la région anversoise. Le retour en famille se déroule uniquement durant les périodes de vacances. L'encadrement est sévère. C'est durant cette période que vous apprenez le français, imposé durant certains repas et les récréations.

Muni de votre diplôme A2 en électricité, vous intégrez le marché du travail.

Ghislaine, Hendrikus,

Vous situez encore aujourd'hui parfaitement les circonstances de votre rencontre.

En effet, c'est dans le bus qui vous conduit à Hasselt que vos regards se croisent à plusieurs reprises. Nous sommes en 1958, l'année de l'exposition universelle, vous rappelez-vous, Hendrikus.

Vous êtes respectivement âgés de... 14 et 15 ans !

Sur fond d'une éducation sévère l'une chez les «sœurs», l'autre chez les «frères», vous êtes relativement timides. Le rapprochement est donc progressif. Et ce n'est qu'après vos 18 ans que les choses prennent réellement forme !

C'est également l'époque de votre entrée dans le vie professionnelle.

Ghislaine, vous travaillez notamment comme infirmière à Borgehout mais également à Verviers à l'ancienne clinique Pelzer. Cette expérience restera d'ailleurs un des plus beaux moments de votre vie professionnelle.

Hendrikus, après quelques mois de travail au charbonnage, puis dans une usine de fabrication de zinc et comme électricien dans le bâtiment, vous remplissez votre devoir de milice en tant que sous-officier durant 6 mois à Arlon et 6 mois à Ziegel, en Allemagne.

Après avoir courtisé quelques années, vous scellez officiellement votre union en la maison commune d'Eksel.

C'est par devant l'Échevin, Frans Jehoul et en présence de vos beaux-frères respectifs, Roger Snoeks et Urbain Renaerts que vous vous engagez mutuellement à partager vos vies.

Nous sommes le mercredi 05 janvier 1966. La journée est douce et belle, à l'extérieur comme dans les cœurs !

Le mariage religieux est célébré quelques jours plus tard, le samedi 08 janvier à Bruxelles, lieu de résidence des parents de Ghislaine.

L'époque n'est pas aux voyages de Noces et vous reprenez rapidement votre activité professionnelle.

Vous prenez en location une petite maison dans la région de Peer. Vous la qualifiez aujourd'hui de vieille, humide et sans eau courante !

Vous y resterez 4 années. C'est le temps de l'épargne mais aussi la période au cours de laquelle la famille s'agrandit, avec la naissance de Koen en 1966 puis de Sarah en 1969.

L'année 1970 sonne l'acquisition d'une nouvelle maison, construite dans un nouveau quartier de Zolder.

Hendrikus travaille désormais chez Philips à Hasselt tandis que Ghislaine s'occupe de la maison et de l'éducation des enfants.

Il est vrai qu'Hendrikus conjuguera une seconde activité professionnelle durant une vingtaine d'années, en tant que chauffagiste à titre complémentaire.

L'année 1994 sacre les 50 ans de Ghislaine mais aussi la prépension d'Hendrikus.

Les enfants ont grandi, la maison est presque payée.

L'opportunité pour vous deux de vous offrir de temps en temps des vacances bien méritées.

C'est ainsi que vous découvrez le Portugal qui est votre destination privilégiée !

Vous appréciez la beauté de ce pays mais aussi et surtout le gentillesse et le sens de l'accueil de ses habitants.

Fin des années 90, vous avez encore tous les deux l'envie de porter un projet et vous envisagez d'acquérir une maison au Portugal.

*Vous décidez de vendre votre maison de Zolder et d'en construire une nouvelle à la côte ou en Ardenne.*

*Vous optez finalement pour l'Ardenne et nous vous comprenons.*

*Au terme de nombreuses recherches sur Immoweb et après avoir sillonné diverses régions, votre coup de cœur ira vers ce terrain à Hassoumont.*

*Assez grand sans être trop éloigné de votre Limbourg natal et situé dans un écrin de nature exceptionnel.*

*Acte notarié, architecte régional, construction, tout va très vite et vous vous installez définitivement au numéro 63 en 2001.*

*Déjà 15 années consacrées à votre passion, le jardin et les fleurs, à vos réguliers séjours au Portugal et à votre famille qui s'est agrandie de deux petits-fils : Peter, 12 ans et Axel, 10 ans.*

*Ghislaine,*

*Hendrikus,*

*Vos noces sont faites d'or en cette année 2016, tout comme les alliances que vous vous êtes échangées il y a 50 ans.*

*Voici résumée, au travers de ces quelques mots, une vie bien remplie.*

*Félicitations pour ce témoignage de vie et félicitations pour ce bel événement, marquant un parcours commun synonyme de simplicité et de complicité !*

*Et si les circonstances de la vie vous rapprochent plus encore aujourd'hui, nous vous souhaitons de vivre encore de très nombreux bons moments, entourés de vos proches !*

*Félicitations à tous les deux !*

Didier Gilkinet

### JOUR POUR JOUR, LE 19 AVRIL, MARIE-CLAIRE ET ALIX GOFFIN-HEMROULLE ONT FÊTÉ LEURS NOCES DE DIAMANT !

*Marie-Claire, Alix,*

*Au nom des membres du Collège communal ici présents, je voudrais tout d'abord vous remercier pour votre invitation à partager ensemble, ici en votre maison d'Exbomont, ce moment particulier de votre parcours commun et symbolisé par l'éclat du diamant.*

*Si le diamant fait partie des métaux naturels les plus durs, il représente également la plus célèbre des pierres précieuses.*

*Etymologiquement, le mot Diamant signifie « invincible », à l'image de l'amour que vous vous portez depuis plus de 60 ans !*

*Marie-Claire, Alix,*

*Il y a 60 ans, jour pour jour, vous vous êtes engagés mutuellement et officiellement à cheminer ensemble.*

*60 années au cours desquelles les souvenirs se sont multipliés ... !*

*Je vous propose qu'ensemble, nous remontions le temps.*

*Marie-Claire, vous êtes née le 2 février 1936 à Wanne, dans la maison occupée aujourd'hui par le restaurant « La Métairie », au centre du village.*

*Vous êtes le 5<sup>ème</sup> enfant né d'une famille de six, 10 années après les quatre premiers.*

*Emile, votre papa exerce la profession d'agent technique des Eaux et Forêts et tient complémentirement une petite ferme.*

*Zélie, votre maman, prend en charge l'éducation de la petite famille.*

*Votre papa décède tragiquement le 20 décembre 1944, votre maman se retrouvant veuve à l'âge de 43 ans, avec ses six enfants. Vous n'avez que 8 ans et vous gardez aujourd'hui encore le souvenir précis de ces pénibles moments.*

*Après avoir accompli vos études primaires à l'école de Wanne, vous passez trois années en pension, à l'Institut Sainte-Claire de Verviers et vous y apprenez la couture. Vous poursuivez ensuite votre scolarité durant 3 ans à Stavelot.*

*C'est l'époque où vous vous installez avec votre maman, chez votre tante, à Ville du Bois.*

*Toujours disponible, travailleuse et habile, vos sœurs et belles sœurs n'hésitent pas à vous solliciter tantôt pour de la couture, tantôt pour du tapissage tantôt pour assister un malade ...*

*Alix, vous êtes né le 23 septembre 1933 à Exbomont, au milieu d'une famille nombreuse qui comptera pas moins de 2 filles et 7 garçons.*

*Votre papa, Jean, est bûcheron-agriculteur tandis que Ferdinande, votre maman, assure le suivi des nombreuses tâches ménagères. Elle décède malheureusement le 20 mars 1943, en donnant naissance à votre petite sœur. Vous êtes à peine âgé de 9 ans.*

*A cette douloureuse épreuve, s'ajoute l'éclatement de la fratrie et la répartition de vos frères et sœurs en divers lieux d'accueil.*

*Personnellement Alix, vous êtes accueilli dès le lendemain, par Alfred Maréchal, votre parrain de baptême, et son épouse, ici, en cette maison d'Exbomont.*

*Ils n'avaient pas d'enfant. Si votre parrain vous laisse un souvenir ému, lui qui vous appelait « le gamin », son épouse, par contre, n'était guère aimante ni chaleureuse à votre égard. Ce qui a probablement contribué à « forger » votre caractère.*

*Après avoir fréquenté l'école primaire de Moulin du Ruy, vous poursuivez durant deux années, par une formation en agriculture, à Spa. Vous complétez ensuite votre formation par des cours du soir, tout en épaulant votre parrain dans les différents travaux de la ferme.*

*Avec la complicité de dernier, vous êtes propriétaire de votre première voiture à l'âge de ... 17 ans.*

*Alix, vous conservez un parfait souvenir du moment de votre rencontre. C'est lors d'une livraison de pommes de terre chez Jean Fontaine, que vos regards se croisent pour la première fois ... . Vous êtes en effet également présente Marie-Claire et subjugué, Alix ne peut s'empêcher de penser « quelle belle petite jeune fille ! ».*

*C'est l'époque Marie-Claire, où vous revenez chez vos frères Tony et Gaston qui vous emmènent au bal à La Gleize ou à Moulin du Ruy et vous vous revoyez ... . Vous avez 17 ans, Alix en a 20 ans.*

*Avril 1953 est synonyme de devoir de milice pour vous Alix. Deux mois à Tirlémont, puis une affectation à Visé et votre relation devient de plus en plus régulière et suivie, notamment au travers des courriers hebdomadaires de Marie-Claire.*

# ETAT CIVIL

## NOCES DE DIAMANT

Tout est dit, tout est écrit ... et au printemps 1956 (« le même jour que Grâce Kelly », aimez-vous à rappeler), c'est, par devant le Bourgmestre Jules Bodson, que par un « oui » mutuel, vous scellez officiellement votre union. Nous le sommes le jeudi 19 avril 1956, en la Maison communale de Vielsalm, il est 10H30 et la météo est au beau fixe !

L'acte de mariage est dressé en présence de vos témoins respectifs, à savoir Clément Raskin, votre oncle Marie-Claire et Alfred Maréchal, votre parrain, Alix. « Marie-Claire était toute belle et toute fraîche », dites-vous Alix.

Une petite fête est organisée à Ville du Bois et vous y logez, avant de partir quelques jours en voyage de noces.

Vous aviez étudié la carte pour gagner la Suisse. Mais comme il avait gelé, ce sera finalement le Grand-Duché !

« Quand nous sommes revenus le dimanche, la batterie était à plat ... ! », souriez-vous Marie-Claire. Vous parlez bien de la voiture évidemment !

A votre retour, vous vous installez dans cette maison, à Exbomont.

« Je me doutais qu'il m'amènerait ici ... . Au départ, je me considérais un peu comme une intruse entre Alix et son Parrain, avec lequel nous avons vécu une dizaine d'années », vous souvenez-vous, Marie-Claire.

« On m'avait dit : « tu vas marier un fermier, tu dois apprendre à traire ! » ». Et c'est ce que vous avez fait, Marie-Claire. Et après avoir acheté bottes, foulard et salopette, le décor était planté !

Vous travaillerez ensemble (« c'est pour cela qu'il m'a gardé », dites-vous en riant Marie-Claire) et votre exploitation comptera jusqu'à une trentaine de vaches.

Complémentairement, vous travaillez à l'extérieur, Alix et notamment chez Gaspard, (aux livraisons de grains et de fourrages pour lesquelles vous étiez rémunéré à la tonne livrée !) et chez Marcel Dumez, en tant que maçon.

Les années passent et trois enfants élargissent le cercle familial : Bernadette en 1958, Véronique, en 1961 et enfin Colette en 1965, année qui correspond également à l'achat de .... votre machine à traire.

7 petits-enfants et 11 arrière petits-enfants complètent aujourd'hui la famille tandis que le 12<sup>ème</sup> est en route ! Ils font tous aujourd'hui votre fierté !

Entretemps, vous mettez un terme à votre vie professionnelle. Nous sommes en 1998 et vous êtes respectivement âgés de 65 et 62 ans. Le souvenir du déchargement du dernier camion laisse entrevoir, aujourd'hui encore, un petit pincement au cœur.

Marie-Claire, Alix,

Vous avez toujours été et vous êtes restés très actifs et impliqués.

Outre votre collaboration aux activités des 3X20, votre participation de longue date à la chorale de Moulin du Ruy, vous avez toujours apprécié les réunions de famille. Si certains parmi vos petits-enfants venaient loger ponctuellement, Marie-Claire a gardé de manière plus régulière quelques-uns de vos arrière-petits-enfants et s'est occupé, durant plus de 10 ans, de Zélie, sa maman, devenue centenaire.

Quant à vous Alix, vous avez été membre de l'assemblée du Conseil communal durant une législature. Durant 27 ans, vous avez été conseiller d'abord au sein de la Commission

d'Assistance Publique de La Gleize avant la fusion puis au sein du CPAS de la commune de Stoumont. Vous êtes depuis plus de 30 ans le Président de la Fabrique d'église de Moulin du Ruy. Et vous êtes également un administrateur actif du Royal Syndicat d'Initiatives de La Gleize ainsi que de l'Asbl gérant la piste de ski du Mont des Brumes, dont vous représentez la « mémoire vivante » !

Enfin, vous replantez, aujourd'hui encore, vos parcelles et apportez un soutien ponctuel à votre petit-fils Harry, à qui vous avez transmis la passion de votre beau métier.

Sans compter qu'au-delà des excursions d'un jour, vous appréciez les voyages de quelques jours à l'étranger. Après la Provence, le Tyrol, la Bavière, cette année, ce sera Lourdes, ... en avion bien sûr !

Marie-Claire, Alix,

Les Noces de Diamant consacrent une union longue et solide. Vos soixante ans de mariage représentent une belle opportunité de vous poser un instant, de vous remémorer les grandes étapes d'un cheminement hors du commun et de fêter cette relation forte et précieuse qui a toujours su perdurer.

Si Alix ne tarit pas d'éloges à votre égard, Marie-Claire (« travailleuse, cordon bleu, ménagère d'exception, ... »), vous confiez que c'est la force de cet amour réciproque qui vous a permis de surmonter les obstacles et difficultés de la vie, vous à qui on avait dit, avant votre installation à Exbomont, « tu n'y resteras jamais ... ! ».

A tous les deux, toutes nos félicitations pour ce bel événement et pour ces 60 années de vie commune, ponctuées d'amour et de valeurs profondes ! Puissent-elles être source d'inspiration pour les générations à venir !

Didier Gilkinet



### LA GLEIZE NE DOIT PAS OUBLIER...

Le dimanche 10 septembre 1944, à partir de midi, le village fut occupé par une arrière-garde de la SS « Das Reich ».

Une dizaine de familles avait fui dans la forêt tandis que les habitants restants furent contraints par la soldatesque d'entrer dans l'étable de la ferme Maurice Legros.

En parallèle, depuis la Vecquée, trois Gleizois furent aperçus depuis la route par des grenadiers SS. Ceux-ci déclenchèrent un tir par armes légères. Il s'agissait de Henri Dumont, Edmond Laboureur et Albert Dumez. Les deux premiers cités parvinrent à s'échapper mais Albert Dumez fut capturé.

Emmené à Trois-Ponts, là, il fut battu à mort. Cette scène horrible s'est passée au début de la route de Coo à cent mètres après le pont sur la Salm. Monsieur Drouguet qui habitait à cet endroit, tapis derrière une fenêtre à l'étage de son commerce (librairie) nous avait décrit cette scène abominable. A un certain moment, Albert était tombé sur le sol et les criminels l'avaient alors attaché au bout d'une corde et attaché celle-ci à l'arrière d'un semi-chenillé. Ils avaient démarré et l'avaient alors traîné su plus ou moins 100 mètres.

Albert avait 25 ans.

Sa tombe est une sépulture familiale. Je me suis récemment aperçu que la tombe était en déshérence. J'ai donc alerté la Commune.

Celle-ci, étant sans savoir, a de suite réagi dans le bon sens.

De plus, j'ai obtenu un entretien au bord de la tombe avec Monsieur Marc Mathieu, Directeur de l'école communale de La Gleize, que je dois revoir après les vacances.

Gérard Grégoire

